



# Fédération Française de **Pétanque** et de **Jeu Provençal**

**80<sup>ème</sup> Congrès National**

**Belfort (90)**

**21 décembre 2024**

## SOMMAIRE

OUVERTURE DU 80 <sup>EME</sup> CONGRES SAMEDI 21 DECEMBRE 2024.....	3 -
INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE ORGANISATEUR .....	3 -
ALLOCATION M. LE BOT MICHEL - PRESIDENT.....	4 -
APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 79 <sup>EME</sup> CONGRES A GRANDE SYNTHE.....	7 -
PROJET CENTRE NATIONAL « MICHEL DESBOIS » DE LA F.F.P.J.P. ....	7 -
RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES.....	9 -
PARTENAIRES.....	13 -
RAPPORT FINANCIER .....	18 -
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	22 -
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2024.....	22 -
COMPTE RENDU FINANCIER DE LA SAOS .....	22 -
DTN.....	23 -
DISCIPLINE .....	25 -
POLE RELATION AVEC LES COMITES DEPARTEMENTAUX & REGIONAUX.....	26 -
TIRAGE AU SORT DE LA COUPE DE FRANCE .....	29 -
CONCOURS NATIONAUX.....	30 -
JEU PROVENCAL.....	31 -
POLE DEVELOPPEMENT.....	33 -
ARBITRAGE & REGLEMENTS.....	36 -
COMMISSION MEDICALE .....	38 -
F.I.P.J.P. – M. AZEMA CLAUDE .....	42 -
PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET 2025 .....	43 -
REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES .....	47 -
RECOMPENSES.....	53 -
PRESENTATION DU PROCHAIN CONGRES .....	55 -
CLOTURE CONGRES.....	57 -

ANNEXES :

\* REPRESENTANTS F.F.P.J.P., COMITES DEPARTEMENTAUX & REGIONAUX

## OUVERTURE DU 80<sup>ème</sup> CONGRES SAMEDI 21 DECEMBRE 2024

*(Le Congrès débute à 8H30)*

**M. LE BOT (Président).** – Nous allons démarrer, bonjour à tout le monde, à vous toutes et tous, je vais passer la parole au président CD90 qui nous accueille, Monsieur Gwen CHEVEAU.

## INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE ORGANISATEUR

**M. Gwenaël CHEVEAU (Président du CD90).** –

- Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité directeur, chers amis,  
Bonjour à tous et bienvenue à nouveau dans la cité du Lion !

Rappelez-vous, c'était en 2007 ici même... mais le président à l'époque, c'était Joseph ILLANA. Après 31 ans à la tête du comité, il m'en a remis les clés et il était logique aujourd'hui de lui rendre hommage, hommage à ce grand dirigeant apprécié de tous, et connu pour son engagement pour le sport, tant et si bien qu'il est maintenant adjoint au maire en charge des Sports à la ville de Belfort.

En 2021, pour les 100 ans du département du Territoire de Belfort et ma première année de présidence, nous avons pris une belle douche froide à 2 jours du congrès.

C'est maintenant derrière nous et c'est avec joie que nous vous accueillons dans ce magnifique endroit, soyez sûrs que nous ferons de notre mieux pour rendre votre séjour le plus agréable possible.

Entre les sessions et les moments festifs, je vous encourage à faire les 300m qui nous séparent de notre emblème, le fameux Lion de Bartholdi.

Contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer, notre lion n'a pas inspiré la famille Peugeot pour le logo de ses automobiles, accessoires de cuisine et j'en passe. En effet, en 1850, Emile Peugeot a voulu que leur insigne rappelle le mordant des lames de scie qu'il fabriquait alors. C'est ainsi que le Montbéliardais Julien Blazer a dessiné un lion marchant sur une flèche, symbole de puissance et de rapidité qui devint le premier emblème de la marque.

Le lion de Bartholdi, lui, avec ses 22m de long et 11m de haut, en grès rose, a été érigé 30 ans après, en 1880, pour se rappeler que le Territoire a résisté au siège prussien durant la guerre de 1870. Pour l'anecdote, il a le regard tourné vers sa cousine d'outre Atlantique, la statue de la liberté.

Si l'on en revient à la pétanque, notre comité compte environ 400 licenciés répartis dans 8 clubs. Malgré cela, nous parvenons à organiser tous les championnats, toutes les compétitions par équipe à l'exception du jeu provençal, et une bonne vingtaine de concours dans l'année. La semaine de Giromagny qui attirait des compétiteurs de partout à laisser place à présent à la semaine de Valdoie et Rougegoutte, c'est dire si les dirigeants s'investissent du mieux qu'ils peuvent pour notre sport.

Pour ce congrès, nous avons mobilisé 22 bénévoles, et avons travaillé avec l'Atria pour vous proposer des repas remplis de touches franc-comtoises.

Nous avons conscience que les prix pratiqués vous paraîtront un peu plus élevés que d'habitude, sachez cependant que malgré un gros travail pour financer l'événement, nous serons en négatif à la fin du week-end mais l'essentiel pour nous, c'est que vous passiez un week-end mémorable en notre compagnie, un week-end qui pourrait bien vous faire rugir de plaisir !

*(Applaudissements)*

**M. LE BOT.** – Merci Gwen, la parole est à Joseph ILLANA.

**M. Joseph ILLANA.** –

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une immense fierté et beaucoup de joie que je prends la parole aujourd'hui pour vous accueillir à Belfort, à l'occasion du congrès national de la pétanque et du jeu provençal.

Cet événement d'envergure, qui rassemble des passionnés venus de toute la France, est une belle reconnaissance pour notre ville et pour le travail de tous ceux qui œuvrent, jour après jour, au développement du sport sur notre territoire.

Je tiens à saluer chaleureusement le Comité de pétanque du Territoire de Belfort, dont l'engagement et la détermination ont permis d'organiser un congrès qui, j'en suis sûr, marquera les esprits. Bravo à Gwenaël CHEVEAU, Président du Comité départemental qui a mené avec réussite l'organisation de ce congrès.

Le sport, et la pétanque en particulier, est un formidable vecteur de rayonnement et d'attractivité pour Belfort. Ces dernières années, notre ville s'est mobilisée pour accompagner la belle dynamique que connaît cette discipline. En 2021, nous avons inauguré un boulodrome moderne de 16 terrains dans le quartier des Résidences, un projet qui illustre notre ambition : offrir aux sportifs des infrastructures à la hauteur de leur passion.

Cette ambition porte ses fruits et les clubs de pétanque du Territoire de Belfort enregistrent une croissance remarquable. Rien qu'en 2024, plusieurs dizaines de nouveaux licenciés ont rejoint les rangs, portant à plus de 400 le nombre de pratiquants. Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif, mené avec passion et détermination par les clubs, les bénévoles, et bien sûr les membres du Comité de pétanque. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur dévouement.

Ce congrès national, en choisissant Belfort comme lieu d'accueil, vient couronner notre dynamique sportive. Il est aussi une belle opportunité pour notre ville de se montrer sous son meilleur jour et de partager avec vous son histoire, sa culture et son sens de l'accueil.

J'aimerais sincèrement remercier l'ensemble du comité directeur de la fédération française d'avoir fait le choix de Belfort. C'est un honneur pour nous de pouvoir vous recevoir et j'espère que vous repartirez d'ici avec l'image d'une ville où il fait bon vivre et qui regorge de gens aussi talentueux que généreux.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent congrès, des échanges riches et chaleureux, et bien sûr de beaux moments de convivialité, à l'image des valeurs portées par notre sport.

Je vous remercie.

*(Applaudissements)*

### **ALLOCUTION M. LE BOT Michel - Président**

**M. LE BOT.** - (Président de la F.F.P.J.P.) . –

Monsieur le Président de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal, et de la WORLD BOWLS AND PETANQUE FEDERATION, cher Claude

Monsieur le Président du Comité Régional BOURGOGNE FRANCHE COMTE, Cher Paulo

Monsieur le Président du Comité Départemental du Territoire de BELFORT, Cher GWEN

Monsieur le Président du Club

Mesdames et Messieurs, les Présidentes et Présidents des Comités Départementaux et Régionaux

Mesdames et Messieurs les Délégués représentant les Comités Départementaux et Régionaux

Mesdames et Messieurs, les membres élus du Comité Directeur Fédéral,

Mesdames et Messieurs les salariés de la FFPJP

Mesdames et Messieurs les bénévoles du Club de BELFORT et du Comité Départemental du Territoire de BELFORT

Mesdames et Messieurs,

Chers amis.

Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue à Belfort.

Rappelons-nous 2022 et les vicissitudes liées au COVID qui nous empêchèrent de nous retrouver ici dans cette ATRIA pour notre Assemblée Annuelle. A l'époque, nous avons promis au Président du Comité Départemental que nous viendrions chez lui et ferions tout pour que les bénévoles qui s'étaient investis puissent vivre un tel moment, l'organisation du Congrès Fédéral.

Aujourd'hui, nous sommes là et heureux d'être parmi vous. Je sais que ce coup du sort a décuplé votre énergie pour faire de ce moment un temps de travail, de partage et de convivialité.

Je voudrais saluer et remercier les collectivités pour leur soutien au CD 90 ainsi que les responsables de l'ATRIA.

Tout planifier, tout organiser pour que l'accueil et la prise en charge de chacune et chacun d'entre vous soient à la hauteur, même quand on s'est préparé de longue date n'est pas sans générer stress et nuits blanches.

Pourtant malgré les difficultés, on trouve toujours des dirigeants pour relever le défi d'organiser un tel événement. Heureusement que ce petit grain de folie habite encore des hommes et des femmes de bonne volonté. Car celui qui se lance sait qu'il devra faire face aux critiques, aux sempiternels « y a qu'à », « faut qu'on ».

Alors merci à toi GWEN et toute ton équipe d'oser organiser pour votre Fédération notre rassemblement annuel. Merci à vous d'essayer de contenter malgré tout d'éternel grincheux et insatisfait, je sais qu'ils ne sont qu'une minorité et que bien des personnes viendront vous saluer et vous remercier pour votre travail et votre engagement.

Chaque année, nos rangs perdent des proches, des copains, ils nous quittent pour rejoindre la cohorte des amis disparus. Leurs visages restent dans notre mémoire individuelle ou collective grâce aux souvenirs et anecdotes partagés avec eux.

Nos pensées vont, entre autres, vers :

- Les MAHORAIS ET MAHORAISES disparus dans le fracas d'un cyclone
- Ludovic PORTEBOIS, licencié au club de pétanque d'Oisemont
- Robert MAUJONNET Président de la Nièvre
- Robert MUNGIA Président de Fenouillet CD 31
- Joachim ROGER CD 66
- Casildo CUESTA Président du Club de l'Entente Noyonnaise (OISE)
- Jean Claude MAILLET Pétanque PARODIENNE (71 - PARAY-LE-MONIAL)
- Gérard PESCHE, ancien trésorier du Comité des Pyrénées Atlantiques
- André MOREL arbitre membre du bureau du club de Questembert (CD 56)
- René MACARI 3 fois champion de France dont deux de Jeu Provençal
- Jacques BOUSSUGE Président du club de l'UB 15 CD 75
- Armand SALTRE SG du CD 38
- 

Pour eux et toutes celles et ceux que je n'ai pas cité, je vous demande de respecter une minute de silence.

+++

*(Une minute de silence)*

**M. LE BOT.** – Le QUORUM étant atteint je déclare ouvert le 80ème congrès de la Fédération Française et Jeu Provençal.

*(Marseillaise)*

**M. LE BOT.** – Un mandat s'achève et le présent Congrès, comme le prévoient les statuts, sera marqué en fin d'après-midi ce samedi par l'annonce des résultats du vote concernant l'élection du nouveau Comité Directeur et du Président de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal pour les 4 années à venir.

Je sais que ce moment est attendu, plus encore aujourd'hui qu'hier avec le mode de scrutin modifié par la loi sur la gouvernance des Fédérations Sportives et la participation de nos clubs.

A ce stade, je voudrais lever toute ambiguïté, car les sollicitations ont été nombreuses, je ne connais pas le résultat du vote et je n'ai pas plus d'éléments que vous et c'est très bien ainsi. En tant que Président je suis garant du bon déroulement de nos institutions et j'entends qu'il en soit ainsi.

Ne dit-on pas que « Patience est mère de toutes les vertus ». Alors attendons sagement, le moment viendra et les résultats seront proclamés.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales ainsi que le prestataire choisi pour la mise en œuvre de cette élection ont travaillé en toute indépendance et transparence. Ils ont répondu à toutes les questions, résolu les

problèmes auxquels ils et vous avez été confrontés, rappelé les règles de courtoisie quand cela a été nécessaire. Pour eux comme pour nous tous, c'était une première, pas simple à mener et je les remercie pour le travail effectué et leur engagement.

Être Président ou présidente de Clubs, de Comités Départemental ou Régional n'est pas une sinécure et pourtant en cette fin d'année électorale vous êtes nombreux et nombreuses à avoir relevé le défi de vous présenter pour porter l'avenir de vos institutions. Que vous soyez nouvel élu ou réélu, je tenais à vous remercier pour votre volonté de vous engager au service de notre Fédération et de nos disciplines sportives.

La fonction que vous avez acceptée a bien évolué au cours de ces dernières années, le monde a lui aussi changé. Le bénévolat a lui aussi profondément changé. Car si l'on trouve toujours des volontaires pour se fédérer autour d'un projet, il est beaucoup plus difficile d'en trouver pour s'engager sur du long terme et gérer une association ou une structure.

J'ai pour habitude de dire que gérer un club, un comité ou une fédération c'est de prime abord assez simple mais rajoutez-y un zeste de relation humaine et une dose de réseau social et la machine s'emballe et devient tout-à-coup d'une complexité déconcertante.

Nous nous plaignons, à juste titre, que le renouvellement de dirigeant n'est pas simple, que souvent on se retrouve à prolonger l'aventure par défaut, que la relève n'est pas là. Posons-nous la question, comment nous comportons-nous entre nous ? Nos comportements sont-ils de nature à susciter des vocations ?

Nous sommes tous ici dirigeants bénévoles, nous connaissons tous la difficulté que c'est de gérer nos associations, de mener des projets, de trouver des subventions, de gérer les relations humaines et les égos.

Mais dès que le ciel se couvre, que les nuages apparaissent, plus de solidarité, plus d'empathie, il faut un bouc émissaire afin de le vouer aux enfers pour que vive le système.

Alors il n'y a plus de mot assez dur pour qualifier le dirigeant bénévole et souvent le premier d'entre eux : le président. Fini la reconnaissance de son travail, quand on ne lui reproche pas d'être trop payé et de ne rien faire, sinon de profiter du système.

Pourtant qui mieux que nous, dirigeants connaît le quotidien auquel nous sommes confrontés, notre engagement, nos sacrifices mais également notre détermination et notre endurance pour que nos associations vivent et que nos disciplines sportives se développent.

Car il en faut de la détermination et de l'endurance pour défendre ses convictions, aller à contre courant des idées reçues, refuser la facilité et les réponses toutes faites, refuser des dérogations surtout à ses amis. Il en faut de la détermination et de l'endurance pour proposer une autre voie, celle de la déconstruction pour mieux structurer et grandir.

John Maynard Keynes disait que « La difficulté de l'innovation n'est pas tant dans les nouvelles idées que de se débarrasser des anciennes ».

Changer, bouger les lignes, regarder nos disciplines avec un nouveau regard oscillant entre tradition et modernité, n'est-ce pas là un challenge intéressant.

La grande majorité des dirigeants à l'intérêt général chevillé au corps, mais elle connaît également la solitude de l'exercice de la fonction de Président, le poids des choix et des responsabilités. C'est ce qui fait la difficulté de la fonction mais également sa grandeur.

Dans ces circonstances, ce qui devrait faire notre force, c'est la solidarité et pas la désunion. Facile à dire mais difficile à faire surtout dans un monde où la réponse immédiate est la règle, l'absence de frustration la norme et le « oui à tout » la seule voie.

Être solidaire, exemplaire et intègre, pour montrer qu'une autre voie existe, qu'elle vaut le coup d'être explorée afin que d'autres veuillent marcher dans nos pas.

Commencé sous le signe d'une crise sanitaire sans précédent, poursuivi par la mise en œuvre d'une loi de modernisation de la gouvernance des Fédérations, du déploiement de l'honorabilité gage d'une éthique et de comportements adaptés, la Fédération a poursuivi son petit bonhomme de chemin.

Aujourd'hui, elle compte 5787 clubs qui réunissent 303 000 licenciés. Nous pouvons être fiers, et ce « nous » englobe l'ensemble de toutes les composantes de notre Fédération. Car c'est grâce au travail de tous que nous avons pu franchir à nouveau cette barre des 300 000 licenciés. C'est la victoire de chacune, de chacun. Et c'est surtout à mes yeux la preuve de l'attractivité de nos sports et de notre Fédération. Et en corollaire, la nécessité d'adapter nos structures à ces nouveaux arrivants, en développant l'accueil, l'encadrement, les écoles de Pétanque et de Jeu Provençal.

Si le Congrès Fédéral est un moment statutaire solennel et essentiel dans notre fonctionnement, il y a clairement la nécessité de renforcer le lien entre la Fédération et sa base tout au long de l'année.

Ce mandat a été pour moi une source inépuisable d'échanges, de débats. Je me suis déplacé chaque fois que cela m'a été possible, à votre rencontre et celle de nos licenciés. Sachez que représenter la Fédération et vous représenter, tant au niveau national qu'International, au-delà de la charge est un honneur, que mon image, mon comportement, mes attitudes et propos ne peuvent et ne doivent altérer en rien celle de mon institution.

Sans me forcer, car c'est ma nature, j'ai souhaité casser l'image d'une Fédération distante, faire preuve de bienveillance et de proximité.

Je souhaite qu'à l'avenir au regard de l'époque que nous connaissons, des transformations souhaitées, que chacune et chacun puisse pouvoir s'exprimer, le Comité Directeur Fédéral s'attache et s'attachera à répondre aux sollicitations, mêmes directes, tel est l'enjeu de demain, tel est l'enjeu démocratique de notre Fédération.

Notre Congrès est naturellement à nouveau diffusé en direct comme il est désormais de coutume afin que chaque passionné puisse suivre nos travaux. Nous ne sommes jamais aussi efficaces que lorsque nous sommes capables de parler à tout le monde. Je souhaite de tout cœur que cette Assemblée Générale en soit une fois de plus la preuve.

Je vous souhaite tous mes vœux de bonheur, de santé, de réussite personnelle et sportive pour 2025 !

Que ce Congrès vienne clore de la plus belle des manières un mandat où l'intérêt général a été le seul guide de l'action fédérale et où chaque moment partagé avec vous, chaque rencontre a été pour moi une richesse inaltérable.

Merci pour votre écoute

VIVE LA PETANQUE ET LE JEU PROVENCAL

*(Applaudissements)*

## APPROBATION du COMPTE RENDU du 79<sup>ème</sup> CONGRES à Grande Synthe

**Mr Xavier GRANDE** - Nous passons à l'approbation du compte-rendu du 79ème Congrès Fédéral.

**Résultat du vote électronique :** Pour 1741 Voix - Contre 24 voix

**Mr Xavier GRANDE** - Merci pour l'adoption du CR à 98.6%.

## PROJET CENTRE NATIONAL « Michel DESBOIS » de la F.F.P.J.P.

*(Présentation avec diaporama)*

**M. Michel ROBERT** (*Vice-président délégué FFPJP*). –Mesdames, Messieurs, chers collègues, bonjour.

Mon intervention sur le projet du centre national s'articulera essentiellement autour des travaux menés sur ce projet depuis le dernier congrès à Grande Synthe et la présentation vidéo réalisé par nos architectes afin que vous puissiez avoir une vue du futur centre national. Je vais donc faire un état complet des travaux menés sur ce projet depuis notre dernier congrès à Grande Synthe. Nous avons validé en fin d'année les 2 et 3 novembre 2023, les trois architectes admis à concourir. Architectes avec lesquelles nous avons eu une réunion sur site à Chomérac le 14 novembre 2023 pour expliquer en détail notre projet. Les architectes avaient jusqu'au 24 janvier 2024 pour nous remettre les dossiers complets intégrant les esquisses les plans et tous les visuels qui concernent ce projet.

Le 28 février 2024 un jury de concours s'est tenu à Chomérac pour le choix de l'architecte lauréat, malheureusement cela a été refusé par l'architecte des bâtiments de France.

Nous avons été obligés de relancer ce concours et la commission a décidé de reconvoquer les trois architectes et de leur redemander un nouveau dossier.

Donc le 22 mai 2024 ce second jury s'est réuni à Chomérac pour valider l'architecte Lauréat. Sur décision du jury, le cabinet FABRE ARCHITECTURE a été retenu, choix validé par le comité directeur fédéral les 24 et 25 mai 2024.

Depuis cette date le cabinet d'Architecte travaille main dans la main avec nous pour finaliser les études de regroupement, tout ce qui concerne les esquisses modifiées, les avant-projets sommaires, l'avant-projet détaillé... etc.

Des réunions de travail se tiennent toutes les semaines avec les architectes et les co-traitants pour faire avancer ce dossier. Vous voyez que le travail mené depuis un an et plus largement depuis le congrès d'Evian en 2022, a été intense et au rythme des procédures auxquelles nous devons nous astreindre obligatoirement en raison de notre soumission au code de la commande publique.

J'en viens maintenant au calendrier des grandes étapes à venir :

Sur le premier trimestre 2025 : le permis de construire sera déposé et le lancement des consultations des entreprises sera fait dans la foulée.

Rentrée 2025 : des travaux devraient démarrer pour s'étaler sur 18 mois maximum.

Fin 2026 / Début 2027 : Ouverture de l'équipement.

Ceci est un calendrier prévisionnel

Vidéo de l'extérieur du site du Centre national « Michel Desbois »

Vidéo de l'intérieur du site du Centre national « Michel Desbois »

Tous les éléments que vous avez pu observer dans ces deux vidéos sont encore au stade de la discussion et de validation avec nos architectes. Nous avons d'ores et déjà une réunion programmée dans leurs locaux les 14 et 15 janvier 2025 afin de finaliser l'ensemble du dossier avant le dépôt du permis de construire.

Enfin je l'ai dit dès ma première intervention au sujet de ce centre national, je l'ai redit l'en dernier devant vous et je le répète à nouveau aujourd'hui : nous ne prendrons aucun risque financier pour notre fédération et nous respecterons les engagements pris sur la ligne de crédit maximal validée lors de l'assemblée générale d'Evian en 2022.

Je tiens une nouvelle fois à saluer l'énorme travail mené par les équipes de la communauté d'agglomération de Privas centre Ardèche et leur président François ARSAC et toute leur équipe qui nous accompagne quotidiennement dans la mise en œuvre de ce projet.

Je ne peux pas terminer sans vous dire à quel point leur accompagnement est précieux, indispensable et essentiel pour nous, comme je ne peux manquer de souligner devant vous, l'implication sans faille dans ce dossier de Kevin Gallier, salarié de la fédération à qui je sais pouvoir faire une totale confiance.

Pour conclure, je voudrais terminer en rendant hommage à quelqu'un qui vit ici son dernier congrès comme élu fédéral, et si vous me passez l'expression, pas n'importe quel élu fédéral. Il est d'ailleurs à l'origine avec Michel Desbois du projet et du centre national, je vous fais grâce de repasser la totalité de son parcours de dirigeant car je ne tiens pas à rester deux heures à ce pupitre et je sais que vous n'y tenez pas non plus. Cet homme a gravi tous les échelons de la chaîne fédérale depuis le poste de président de club jusqu'à la présidence de la fédération française de pétanque et jeu provençal en passant bien sûr par les fonctions de président de CR et de CD. Je pense que c'est un euphémisme de dire qu'il s'agit d'une forte personnalité de notre fédération, une grande voix, un peu éraillée certes mais tellement identifiable, il a marqué son département et sa région de manière très forte.

A l'époque il siégeait dans la salle comme vous aujourd'hui, ses interventions étaient fréquentes et toujours constructives, la suite de son parcours se dessinait déjà, puisqu'en bon Lorrain, il réclamait souvent l'harmonisation des règles fédérales.

Elu au comité directeur de la fédération en 2019, il a d'abord eu la charge du pôle sportif de la fédération, avec comme fait d'armes d'avoir orchestré la mise en place des CNC, quel doit être sa fierté aujourd'hui en voyant le succès grandissant des championnats des clubs à tous les niveaux. Il a intégré ensuite la Confédération Européenne de Pétanque, où il siège toujours à la fois pour y porter la voix de la France, mais aussi pour y apporter toute son expérience.

Au moment de l'élection de Michel Desbois, à la tête de la fédération, il est devenu Vice-président délégué, je ne peux pas parler de lui sans évoquer son charisme et même son caractère devrais-je dire, certain doute parfois que la pétanque soit un sport, ce que je peux vous dire c'est que de ne pas être d'accord avec lui parfois c'est du sport.

Dans les circonstances tragiques prononcées avec la disparition de Michel en 2018, il est devenu président de notre institution et notamment du affronter la crise sanitaire, être à la barre de la fédération à ce moment-là n'a pas dû être une sinécure.

Qu'il sache toute notre reconnaissance, depuis la présidence de Michel LE BOT, cet homme a toujours veillé à accompagner le comité directeur et de l'éclairer de son expérience comme je vous le disais, la transmission s'est

déroulée sans le moindre problème, tout comme le mandat qui prends fin, et seuls les dirigeants qui ont l'intérêt général comme guide sont capable de mettre leurs égos de côté.

Pour cela aussi, nous lui seront reconnaissant, tout le monde aura compris de qui je parle, et je voudrais que vous l'applaudissiez à la hauteur de ce que nous lui devons : Joseph CANTARELLI.

*(Applaudissements)*

**M. Joseph CANTARELLI :**

- Mesdames, messieurs, chers toutes et tous, chers collègues,

Voilà c'est mon 37<sup>ième</sup> et dernier congrès. 10 mandats, 40 années au service de notre discipline et de toutes ces années, je retiens une richesse incroyable, celle d'avoir connu parmi vous parmi les disparus de belles personnes. On oublie les quelques rancœurs, quelques combats, que nous avons menés.

Dans notre milieu il y a franchement de belles personnes femmes et hommes et c'est une grande richesse pour les dirigeants que nous sommes.

J'espère laisser une petite trace, parce que cela a été 20 ans de combat au moment où le chacun pour soi régnait, l'égoïsme, l'hétérogénéité comme on appelait ça, je menais souvent seul le combat pour la pratique en club, ça a abouti à la reconnaissance du club. Aujourd'hui l'état nous donne raison puisque les clubs ont voté. Représenter de son club c'est quelque chose d'important et d'y avoir associé la tenue représentative de son club pour nos joueurs est essentiel. Je crois que cette pratique donne l'esprit de club et c'était la meilleure façon d'illustrer ce qu'est notre discipline, ce que représente la base de notre discipline. Il n'y a rien de tel, vous le savez tous, nous sommes tous licenciés dans un club et c'est notre club avant tout. Et nous ne sommes, nous au sommet, que leur représentant et n'avons qu'à travailler pour eux.

Je ne vais pas être long, je vais vous souhaiter un bon congrès, merci aux deux Michel, je ne m'attendais pas à ce petit hommage qui m'est rendu. Je vous souhaite une bonne santé, et je vous dis tout le plaisir à vous re-rencontrer et à vous retrouver à l'occasion sur les terrains. Je terminerai mon mandat européen dans un an et demi et ce sera la retraite, sauf dans mon club où je suis le secrétaire général où je suis reparti pour 4 ans.

Une bonne santé à vous toutes et tous et de bonnes fêtes de fin d'année.

Merci de tout cœur

*(Applaudissements)*

## **RAPPORT MORAL et d'ACTIVITES**

**M. Laurent BOURLET (Secrétaire général de la F.F.P.J.P.) –**

Monsieur le représentant de la Municipalité, Mesdames et Messieurs les élus,  
Monsieur le Président de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal et de la Fédération Mondiale de Pétanque et de Boules,

Monsieur le Président et les Membres du Comité Régional BOURGOGNE FRANCHE COMTE,

Monsieur le Président et les Membres du Comité Départemental du Territoire de BELFORT,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de Comités Régionaux,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Comités Départementaux,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de Clubs,

Chers Collègues du Comité Directeur,

Mesdames, Messieurs,

Bonjour et bienvenue à Belfort pour notre 80 -ème Congrès.

N'étant pas secrétaire général adjoint au début du mandat, je ne pensais pas me retrouver devant vous aujourd'hui pour prendre la parole mais les départs successifs du secrétaire général adjoint puis de la secrétaire générale ont modifié la composition du bureau.

C'est un très grand honneur et je vais essayer d'être à la hauteur de vos attentes et de mes prédécesseurs. Sachant que ma spécialité demeure plutôt les chiffres que les lettres, si je me trompais ou bafouillais, j'espère pouvoir compter sur votre indulgence pour cette première intervention en congrès à ce poste. Et que dire si je commence à transformer mes « se » en « che » et mes « che » en « que » comme le Chti que je suis !

Il aurait été plus rapide de vous saluer avec un : « Cha va ti zottes ! ».

En 2016, lors du Congrès de Montluçon voici ce qu'écrivait la Secrétaire Générale :

« La Pétanque et le Jeu Provençal comme les autres sports sont depuis l'Antiquité un vecteur de saine émulation, de dépassement de soi et de respect pour l'adversaire. Dans une société assaillie de doutes et de remise en cause des valeurs de la République qui sont les nôtres, ce congrès est l'occasion de saluer les principes d'entraide et d'engagement qui sont les vôtres au quotidien. C'est votre implication personnelle, votre travail associatif à destination de tous les publics, votre volonté de promouvoir le « vivre ensemble » que je salue aujourd'hui.

En 8 ans est-ce que le monde a changé ? Est-ce que les valeurs mises en exergue à cette époque sont toujours d'actualité ? Oui et peut-être encore plus aujourd'hui, dans un monde où les pertes de repère, les incivilités et l'égoïsme sont encore plus prégnants.

Permettez-moi, Monsieur le Président du comité régional de la Bourgogne Franche Comté et toute votre équipe, Monsieur le Président du Comité de Belfort et tous vos collaborateurs et bénévoles, de vous remercier de nous accueillir dans ce magnifique complexe de l'ATRIA de la ville de BELFORT, célèbre, entre autres, pour son célèbre lion taillé dans le grès rose des Vosges, sur le flanc de la citadelle.

Merci à vous tous ici présents, qui venez de près ou de loin comme nos amis ultra-marins et corses, vous avez effectué un long périple pour assister à ce congrès fédéral. Merci à tous vos collaborateurs et collaboratrices bénévoles qui vous entourent quotidiennement sans compter.

Nous remercions également toutes les personnalités locales qui nous font l'honneur de participer à nos travaux.

Nos remerciements à :

- la Presse Audio-visuel : la Chaîne l'Equipe / Sport en France, aux revues spécialisées : « Planète Boules », « Sport MAG », « Boulistenaute » pour les reportages-articles-images qui mettent en valeur nos disciplines ; et l'ensemble des médias régionaux pour les nombreux articles et reportages qu'ils font sur nos disciplines sur l'ensemble du territoire ;

- à l'ensemble de nos partenaires : MMA notre Assureur, UHLSPORT notre Equipementier (dont le partenariat prend fin en cette fin d'année), les Fabricants de boules MS, TORO, BOULENCIEL et OBUT, MAISON LOSTE, LA CHAINE L'EQUIPE, CREDIT MUTUEL, SMC2, SBM, KING MATERIAUX, VERNIERE, DECATHLON, LATEAM SPORTS, AUDIKA, ASSO CONNECT, ENITIALES, INITIATIVES, GRILL O BOIS, APPART'CITY, MOBISPORT CONCEPT, CHACUN SON BUT, AJS CONCEPT, COFFEE WEBSTORE, ISA INTERIM.

L'année 2024 marque aussi la collaboration avec de nouveaux partenaires grâce à l'organisation des Championnats du Monde : RMC, LE ROI SOLAIRE, ECOLOGIC SUEZ, LIDL, etc.

2025 verra également l'arrivée de nouveaux partenaires, ceux-ci seront dévoilés dès finalisation des contrats.

L'augmentation du nombre de partenaires démontre l'intérêt de notre Fédération et nous amène à mieux considérer cette ressource privée face à la difficulté de mobilisation de l'argent public.

J'adresse aussi tout particulièrement mes remerciements au personnel du siège. Permettez-moi de les citer :

- Xavier, notre directeur administratif et financier ;
- Kévin, notre responsable Marketing et Damian, son assistant ;
- Clément, notre responsable de communication ;
- Christy, notre responsable Financière ;
- Jessica et Aurélie, nos secrétaires administratives ;
- Ludovic, notre informaticien ;
- Emma et Lucas, nos assistants commerciaux salariés de la SAOS PROMO PETANQUE ;
- Patrice, notre directeur technique national ;
- Anna, Charles-Baptiste et Florian, nos conseillers techniques nationaux (notons le nombre de nos cadres d'état qui en 4 ans est passé de 2 à 4, signe que la Direction des Sports du ministère reconnaît et soutient notre développement et notre structuration) ;
- Corentin, Florence, Philippe, Sibylle, William et Jérémy nos conseillers techniques fédéraux nationaux ;
- et Anaïs, notre secrétaire de la D.T.N.

N'oublions pas Rémi SEGUIN et Hervé DARREOUS qui ont choisi de prendre un autre chemin professionnel et à qui nous souhaitons le meilleur. Pensée particulière pour Régine SINGRELIN qui après des années de bons et loyaux services à la Fédération Française et Internationale a décidé de faire valoir ses droits à la retraite, nous la lui souhaitons paisible et riche de découvertes.

Je remercie les arbitres, les éducateurs, les responsables de table de marque, mes collègues du comité directeur ainsi que nos animateurs pour tout le travail accompli pour nos sports et notre Fédération.

Nos remerciements à Claude AZEMA, Président de la F.I.P.J.P. et Président de la Fédération Mondiale de Pétanque et de Boules (W.P.B.F.), organisation internationale qui gère l'ensemble des disciplines de boules reconnues par le C.I.O., conférant ainsi un statut et une reconnaissance de l'ensemble des Fédérations adhérentes.

Nous saluons Barnabas NOWACK, nouveau Président de la C.E.P.

Je vais brièvement vous relater les actions qui ont été menées en 2024. L'ordre du jour étant très chargé, je laisserai chaque collègue Vice-Présidents rentrer plus dans le détail lors de leurs interventions.

Nous voilà déjà au terme du mandat et qui dit fin de mandat dit élection. Le scrutin est désormais à la liste bloquée et vous vous êtes prononcés, ainsi que les clubs, pour l'une ou l'autre des deux listes. Le vote des clubs est une nouveauté pour notre Fédération et cette disposition entre dans le cadre de la modification de la loi sur la gouvernance des Fédérations Sportives. En fin d'après-midi, nous connaissons le résultat et ceux qui auront la charge de conduire les destinées de notre Fédération et d'avancer soucieux de l'intérêt général.

Nous avons eu 7 réunions du Comité Directeur (dont certaines en Visio) en janvier, mars, avril, mai, septembre, novembre et décembre dont 2 Conseils Nationaux, les différentes commissions s'étant également réunies à de nombreuses reprises tout au long de l'année.

Je mettrai l'accent tout d'abord sur le nécessaire travail administratif au sein des clubs et de nos organes déconcentrés afin que les contrôles d'honorabilité permettent d'assurer la protection que nous devons à nos licenciés et surtout à nos jeunes et nos féminines. Hier, lors des ateliers, vous avez pu vous rendre compte de l'étendue du travail que nous devons mener pour nous assurer que les données que nous collectons sont les bonnes. Ce travail vous permet de mener votre mission en toute sécurité. Soyez assurés que les services de votre fédération sont à vos côtés et peuvent vous accompagner dans ce travail laborieux mais indispensable.

Un point sur les licences : vous avez reçu les tableaux par comité et par région.

Nous pouvons féliciter tous les comités départementaux métropolitains et de Corse qui ont réussi à faire progresser leurs effectifs de licenciés. Seules les Iles du Nord ont connu une très légère baisse de 8 licenciés !

Notre Fédération compte 302146 licenciés (281754 en 2023) répartis entre les 5789 clubs (5729 en 2023) dûment affiliés. En repassant au-dessus de la barre des 300 000 licenciés, nous atteignons un nombre de licenciés que nous n'avions plus atteint depuis 2018 (à l'époque, nous comptions 300335 licenciés). L'augmentation de nos effectifs est donc de 20392 licenciés (+ 7,23%).

Nos féminines seniors représentent 9,67 % avec 29221 licenciées (26549 en 2023 soit une augmentation de 2672 licenciées), avec les 2883 jeunes féminines, nous comptabilisons 32104 licenciées féminines soit 10,63 % de l'effectif global.

Notre catégorie vétérans est également en augmentation : 121082 vétérans masculins soit plus 7422, 22886 vétérans féminines soit plus 2278, soit un total de 143968 et donc une augmentation de 9700 licenciés, la catégorie représente 47,65% de notre effectif global.

Nous comptons 13311 jeunes licenciés contre 12419 en 2023 soit une augmentation de 892 licenciés. Nos jeunes licenciés représentent 4,41% de notre effectif global.

A la suite de la campagne de labellisation 2025-2026 des Écoles de Pétanque et de Jeu Provençal (E.D.P.J.P.) qui s'est tenue en septembre, 282 écoles de pétanque ont participé à cette labellisation (chiffre stable par rapport à 2022 où 291 écoles avaient participé).

Sur ces 282 écoles nous comptons donc :

- 39 E.D.P.J.P. labellisées 3 étoiles ;
- 123 E.D.P.J.P. labellisées 2 étoiles ;
- 86 E.D.P.J.P. labellisées 1 étoile ;
- 30 E.D.P.J.P. sans label.

Quelques mots sur les axes principaux de développement chez les jeunes avec des créations et évolutions sur le mandat :

- Axe de développement jeunes pour nos licenciés
- 35 étapes sur tout le territoire pour le circuit national jeunes dans les 3 catégories et une finale qui aura lieu demain à Bans (CD39) ;
- Ajout des championnats de France de tir de précision junior masculin et junior féminin en parallèle du championnat de France triplète jeunes ;
- Le trophée des pépites qui a eu lieu à Saint-Pierre les Elbeuf, compétition qui est un tremplin vers les collectifs France ;
- Les championnats par équipes de clubs jeunes qui valorisent les écoles de pétanque et qui sont un enjeu de développement important avec les ententes de clubs ;

- La création d'un livret de compétences pour les éducateurs et les jeunes afin de suivre les évolutions.
- Axe de développement jeunes hors licenciés
- Une convention nationale avec le ministère de l'éducation nationale et les fédérations sportives scolaires USEP (29 USEP/CD-CR (premier degré)) et UNSS (33 UNSS/CD-CR (second degré)) ;
- Le championnat de France en collège et lycée à Colomiers (CD31), avec la participation de plus de 350 élèves ;
- Développement dans les écoles, collèges et lycées via des formations des enseignants.

La pétanque est ainsi reconnue comme une activité physique enseignable qui répond aux attendus en EPS.

En 2024, 64 105 licenciés ont au moins marqué 1 point dans nos compétitions contre 61 004 en 2023, soit une stabilité autour des 21 % en tenant compte du nombre de licenciés supplémentaires.

Nos organisations événementielles (Coupe de France, Championnats de France, Trophée des Pépites, Circuit National Jeunes, etc...) sont des réussites et toujours plus plébiscitées chaque année.

La coupe d'Europe des clubs s'est déroulée de nouveau sur nos terres cette année, au boulodrome du Douaisis à Sin le Noble (CD59), et bien évidemment le championnat du Monde à Dijon avec un énorme travail des équipes fédérales et sans conteste une réussite organisationnelle et durable comme vous avez pu le constater hier lors de l'atelier réalisé sur la thématique Responsabilité Sociale des Organisations.

Nos championnats départementaux connaissent un vif succès et témoignent de cet engouement puisque le nombre de participants ne cessent d'augmenter avec une hausse moyenne de 13,5%, hausse pouvant atteindre les 20% ! Vous avez reçu par courriel le tableau vous donnant le nombre d'équipes ayant participées dans les championnats départementaux 2024 et la comparaison avec 2023.

L'engouement est également incontestable dans les championnats par équipes de clubs où l'on constate une forte hausse du nombre d'équipes dans les championnats départementaux et régionaux.

Notre palmarès lors des compétitions internationales est éloquent :

- Au championnat d'Europe triplette féminin à Santa Susanna en Espagne, Alexia PINTO, Nelly PEYRE, Charlotte DARODES et Cindy PEYROT sont médaille de bronze, Cindy PEYROT est médaille d'argent en tir de précision ;
- Aux championnats d'Europe individuel à Martigny en Suisse, Aurélie BORIES décroche la médaille d'or, Henri LACROIX la médaille de bronze ;
- Au championnat d'Europe doublettes à Martigny en Suisse, David DOERR et Henri LACROIX d'une part, Aurélie BORIES et Charlotte DARODES d'autre part, décrochent la médaille d'or ;
- Au championnat d'Europe doublette mixte à Martigny en Suisse, David DOERR et Charlotte DARODES sont médaille de bronze ;
- Aux championnats d'Europe jeunes à Isla Cristina en Espagne, Kailye DEMETER, Lou LABARTHE, Léna MERLIN et Camille PICARD sont médaille d'or, l'équipe masculine composée de Jason GIRAUD, David CHARPENTIER, Mathis MERLIN et Pavel RENOÜ décrochent quant à eux la médaille de bronze. David CHARPENTIER décroche le titre en tir de précision.
- Aux championnats d'Europe espoirs à Isla Cristina en Espagne, nos deux équipes sont championnes d'Europe : Manon PRUVOT, Pauline REGUENGA, Laurine ROGER et Océanne BODENGHIEM, Jacques DUBOIS, Flavien SAUVAGE, Titouan OLIVIER et Jason RYCERZ. Flavien SAUVAGE est médaille de bronze au tir de précision.
- Au championnat triplette masculin à Dijon, Henri LACROIX, Dylan ROCHER, Philippe SUCHAUD et Jean FELTAIN décrochent la médaille de bronze.

Sur 15 médailles possibles, nos équipes de France décrochent 14 médailles : 7 médailles d'or, 1 médaille d'argent et 6 médailles de bronze.

Je tiens à renouveler mes félicitations à nos championnes et champions pour leurs titres et médailles obtenus dans les championnats internationaux. J'y associerai les coaches et l'ensemble de l'encadrement technique pour ce bilan positif. La Haute-Performance et le soutien aux collectifs France sont des maillons indispensables et essentiels de la vie de toute Fédération Sportive, le travail de la D.T.N. dans le cadre du projet sportif fédéral trace le chemin de l'avenir.

Cette année, la F.F.P.J.P., par l'intermédiaire de sa web TV, a diffusé, en live et en rediffusion, l'ensemble des championnats de France, la finale de la coupe de France, la coupe d'Europe des clubs, les finales de C.N.C., les

compétitions nationales jeunes, etc. Le nombre de visionnage est en hausse et nous pouvons que nous réjouir d'offrir à nos licenciés les images de nos plus grandes compétitions, sur la nouvelle chaîne YOUTUBE.

Les audiences WEB TV 2024 :

- 2.5 millions de vues pour l'ensemble de nos épreuves fédérales (hors championnats du monde DIJON 2024) ;

- 3.2 millions de vues pour les seuls championnats du monde DIJON 2024 sur notre nouvelle chaîne YouTube.

Soit un total de 5.7 millions de vues sur l'ensemble de la saison.

La Chaîne L'Equipe a retransmis nos championnats de France triplétes masculin et féminin, la doublette mixte et la finale de la Coupe de France. Lors des derniers championnats du monde à Dijon, nous avons connu une couverture médiatique sans précédent sur la chaîne L'EQUIPE et SPORT EN FRANCE chaîne du C.N.O.S.F. et du mouvement sportif. Merci à ceux qui ont œuvré dans l'ombre pour obtenir ce résultat.

La Fédération était présente au salon des Maires en novembre dernier. Malgré l'augmentation des coûts des matériaux, les collectivités s'intéressent à la création de structures couvertes pour le développement de nos disciplines et notre Fédération s'attache à accompagner ses organes déconcentrés et les collectivités dans leurs démarches.

Et enfin, le Centre National, assurément LE projet structurant phare de la Fédération, se poursuit dans un cadre rigoureux et strict avec les équipes de la C.A.P.C.A. (Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche) dans le cadre d'un mécénat de compétence.

Je reviendrai vers vous pour apporter des réponses aux questions diverses que nous avons reçues.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et je vous présente mes meilleurs vœux ainsi qu'à vos familles et vos proches.

Merci pour votre attention.

Approbation du rapport moral d'activités par vote électronique

Adoptée 98.9% ( 1825 voix)

Refusée 1.1% ( 21 voix)

Non votés 83 voix et abstentions 38 voix

Le rapport Résultat du vote électronique : Pour 1746 Voix/ Contre 43 Voix/ Abstention 27 Voix

*(Le rapport moral et d'activité est adopté)*

## **PARTENAIRES**

### **CREDIT MUTUEL**

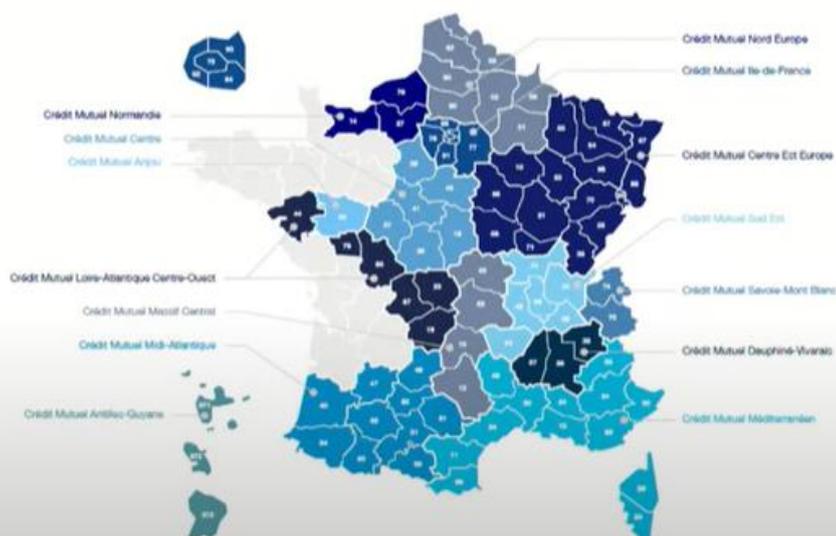
**Fanny HERMENEGILDO** (*Directeur Crédit Mutuel Dunkerque*). – Bonjour à tous.

Je me présente, je travaille pour la Direction Régionale sud du Crédit Mutuel, je suis animatrice de secteur sur Nord Franche Comté. C'est avec grand plaisir que je suis avec vous. Je suis accompagnée de mon Président de district, Patrick LOUIS, qui est tout aussi ravi d'être parmi vous.

Le Crédit Mutuel est un partenaire officiel depuis 2020 ; c'est : 14 fédérations, 2 217 points de vente, avec presque 20 000 collaborateurs, 8,1 millions de clients (particuliers / professionnels / agriculteurs / associations) dont 300 000 associations clientes réparties sur toute la Métropole.

## Son organisation

- Des référents associations au plus près des ligues / comités départementaux / clubs / licenciés
- Un accompagnement au quotidien sur le terrain (assemblées générales, compétitions, portes ouvertes)



Crédit Mutuel

Le crédit mutuel est une banque qui se veut différente parce que c'est une banque qui appartient à ses clients. Ce sont 8.1 millions de clients qui appartiennent au Crédit Mutuel. C'est une banque qui est solide parce que c'est un groupe international, néanmoins il tient à être encré sur ses régions.

Enfin c'est une banque active, on est dans les initiatives locales. Il est moteur de l'économie régionale, par leurs actions au quotidien, par leurs implications auprès des entreprises, des collectivités locales et des associations.

Une banque engagée, car l'engagement est dans l'ADN du Crédit Mutuel, qui privilégie les associations de proximité, le soutien à l'action bénévole et des élus.

En 2023, il a été instauré le dividende sociétal, qui consiste à ce que 15% des résultats net consolidé sera consacré au financement de projets de transformation environnementale et solidaire. En partageant la valeur autrement, le Crédit Mutuel Alliance Fédérale met en place une performance financière au service de l'utilité collective.

« Le Crédit Mutuel donne l'Élan » ; avec son accroche, le Crédit Mutuel réaffirme son engagement auprès du monde associatif, du monde du sport et de tous ceux qui aiment et font le sport. Son implication dans le sport repose sur des engagements multiples, son soutien est apporté à tous les acteurs ; clubs locaux, ligues régionales, fédérations nationales, licenciés, bénévoles et lors de tous les événements.

Le Crédit Mutuel est également partenaire de différentes fédérations ; on a la fédération française d'athlétisme, la fédération française de volley, la fédération française de Pétanque et de Jeu Provençal.

Vous pouvez suivre toutes les actualités sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook et X)

Les objectifs du partenariat, c'est vraiment d'accompagner la FFPJP mais surtout les dirigeants bénévoles, les licenciés, ainsi que l'ensemble des bénévoles.

Le but est de positionner le Crédit Mutuel en tant que banque de référence pour l'ensemble des structures affiliées.

Le Crédit Mutuel a mené des actions concrètes, telles que l'accompagnement quotidien de plusieurs comités régionaux, départementaux et clubs. Il est partenaire du Pétanque Tour depuis 2023 et fut partenaire lors des Championnats du Monde 2024 à Dijon.

Une banque différente pour les associations.

N'hésitez pas à venir voir vos caisses locales. Il y a systématiquement un référent association et nous serons ravis de vous rencontrer.

Le Crédit Mutuel est la première banque à avoir adopté le statut d'entreprise à missions, faisant preuve de solidarité envers les associations en prenant l'engagement d'offrir :

- Sa solution de paiement dématérialisée Pay Asso

## 1. PAY ASSO : pour gérer votre activité en ligne



- Une garantie de Responsabilité Civile des Dirigeants jusqu'à 50 000€

## 2. Assurances du Crédit Mutuel

- **Le Crédit Mutuel se mobilise autour de votre engagement et vous offre la Garantie Responsabilité Civile des dirigeants (dans la limite d'un plafond annuel de 50 000€)**

- **Assurance Multi Asso Crédit Mutuel**

Pour ne pas laisser un imprévu mettre en péril ce que vous avez construit, le contrat d'assurance Multi Asso Crédit Mutuel :

- Assure votre association pour garantir sa pérennité et préserver votre engagement.
- Inclut un socle de garanties Responsabilités Civiles complet pour couvrir vos adhérents, vos bénévoles, vos dirigeants et vos éventuels salariés.

**Assurances**  
**Crédit  Mutuel**

- Ainsi qu'un package bancaire

### 3. Package bancaire

**Package bancaire solidaire 100% remboursé jusqu'au 31/12/2025**

- Carte bancaire
- Banque à distance
- Assurance moyen de paiement
- Conseiller dédié
- Caisse locale



**Compte, carte, appli  
100% remboursés<sup>1)</sup>  
aux associations  
sportives et culturelles.**

**Crédit Mutuel**  
Une banque qui appartient à ses clients, ça change tout.

Pour les nouveaux clients, une offre bancaire a été mise en place avec le partenariat ; dès qu'un de vos licenciés vient ouvrir un compte en votre nom, 50€ seront versés au licencié, et 50€ à l'association.

Quelques informations qui peuvent vous servir au quotidien :

### Se tenir informé et s'entourer

associ@thèque

LE KIOSQUE  
À SERVICES

**AGORA**  
SOCIÉTAIRES

#### L'accès au site associ@theque.fr

Un site<sup>®</sup> d'informations et d'outils pratiques dédié aux dirigeants et bénévoles, pour les aider dans leur mission au quotidien.

#### L'accès au Kiosque à Services<sup>(4)</sup>

Vous bénéficierez d'offres négociées auprès de prestataires de confiance pour vos besoins en gestion et comptabilité.

#### L'accès à AGORA<sup>(5)</sup>

Un espace d'échanges, réservé aux sociétaires, permettant de communiquer sur la vie de votre association (événements, recherche de bénévoles...).

Ensuite, Monético Mobile, c'est une solution d'encaissement nomade pilotée depuis votre smartphone. Elle permet d'utiliser le sans contact avec les cartes, d'encaisser sereinement les transactions et d'améliorer votre trésorerie car les fonds sont versés sous 48h sur le compte de l'association.

N'hésitez pas à nous contacter sur [partenariatsport@creditmutuel.fr](mailto:partenariatsport@creditmutuel.fr).

Pour terminer, je tenais à vous féliciter, vous, bénévoles qui mettez tout votre temps, votre cœur, à faire vivre vos villages et vos villes. Bravo.

Je vous remercie. (Applaudissements)

## MMA

**M. Grégory ROBERT** (*représentant MMA*). – video

Cher président LE BOT, cher vice-président ROBERT,

Chers membres du Comité Directeur,

Mesdames, messieurs les présidents de comités régionaux et départementaux,

Chers joueurs, chers bénévoles,

Après les championnats du monde de Dijon, où j'ai pu rencontrer certains d'entre vous, je tenais à être présent au travers de cette vidéo à défaut d'être avec vous aujourd'hui à Belfort.

MMA et AGIR ASSUR, l'agence que je codirige désormais avec Ingrid, mon épouse, depuis le début de l'année, sont fiers d'être à vos côtés depuis 2006.

Nous nous employons à faire en sorte d'avoir une offre assurancielle, toujours compétitive et innovante, avec un rapport prix / garantie de premier plan, afin de vous protéger dans la pratique de votre sport tout au long de l'année.

Je souhaite vous faire part de quelques rappels sur l'offre MMA qui vous concerne.

En premier lieu, qui est couvert par le contrat ? Les préposés et dirigeants des personnes morales, les licenciés bien sûr, les membres des équipes de France, les animateurs, entraîneurs, arbitres et juges, et de façon plus globale tous les bénévoles qui investissent du temps pour la pratique de votre sport.

Les seules personnes à garantir par un contrat optionnel sont les personnes non licenciées, conviées à une journée portes ouvertes.

Vous trouverez sous votre portail FFPJP dans la rubrique assurance un document de souscription à la garantie ponctuelle à une seule manifestation pouvant couvrir de 100 à 200 participants, non licenciés !

Les garanties principales du contrat fédéral sont réparties en 2 grandes familles :

- La responsabilité civile, dans un premier temps ; elle couvre les dommages causés aux tiers
- L'individuel corporel, dans un second temps ; vous couvre à travers de votre prise de licence sur les dommages physiques et les frais de soins dont vous seriez bénéficiaires et victimes.

Pour 7€, chaque licencié peut augmenter le montant de ses garanties en souscrivant l'option avantage, qui monte l'ensemble des curseurs des plafonds de garanties.

Que ce soit en matière de responsabilité civile et de dommages corporels, vous avez sur le portail FFPJP les documents de déclaration à nous transmettre après validation par le comité départemental.

Les garanties complémentaires incluses dans le contrat fédéral sont la protection juridique pour la fédération et les comités départementaux et régionaux, ainsi que pour les dirigeants de ces structures et les arbitres, ainsi que la responsabilité civile des dirigeants.

Nous proposons également depuis le dernier renouvellement du contrat fédéral une couverture protection juridique contre les violences et harcèlements sexuels, comme la législation l'impose, avec une prise en charge de toutes les victimes.

Je voulais enfin vous rappeler l'importance de la licence, toute personne membre d'un club doit avoir sa propre licence. C'est la sérénité pour vous, dirigeants, qu'en cas de sinistres ou de dommages corporels, que la victime soit prise en charge de façon optimale, et qu'aucun reproche ne puisse vous être fait. La licence est obligatoire pour tous, avec elle, le dommage corporel est géré de façon plus sereine.

Sachez que nous pouvons vous proposer des solutions attractives pour l'assurance de vos biens et de vos locaux, ainsi que pour vos salariés u travers de contrat santé ou prévoyance collective.

Voilà pour ma part. Tout ce que je souhaitais vous délivrer comme information aujourd'hui.

Je vous renouvelle le plaisir que nous avons à vous accompagner tout au long de l'année et ce, depuis le début de cette belle aventure qui nous lie. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions complémentaires.

Je vous souhaite une belle fin de congrès, et avant le passage à 2025, je vous souhaite à toutes et tous, une excellente année 2025, sportive, pleine de santé, de bonheur et d'espérance.

## RAPPORT FINANCIER

*(Présentation du rapport financier avec diaporama)*

**M. MARAUX** (*Trésorier Général*).. –

Un grand bonjour à vous toutes et tous,, les élus locaux, départementaux et régionaux des collectivités locales, à Claude, notre jurassien et président de la fédération internationale, les Présidents et Présidentes de nos régions et départements, les délégués et accompagnateurs, notre Président Michel et les élus du comité directeur auxquels j'associe l'ensemble des salariés de notre fédération sans oublier le Président Gwen CHEVEAU et toute son équipe de dirigeants (un petit clin d'œil à l'ami Joseph, toujours actif pour son comité) et aussi aux bénévoles du comité organisateur, comité du Territoire de Belfort qui saura, j'en suis certain, nous réserver le meilleur des accueils. Je remercie aussi les partenaires, qui font partie du congrès.

Avant la présentation des comptes, juste un petit mot pour l'ensemble des personnes qui m'accompagnent tout au long de l'année dans la gestion financière de notre fédération.

La cheville ouvrière, notre indispensable responsable financière, Christy, qui assure avec efficacité, professionnalisme et compétence l'ensemble des nombreuses tâches variées qui lui sont confiées et je sais combien elle est sollicitée par vos demandes, des demandes traitées avec des retours rapides en s'assurant de la validation par les élus de notre fédération. Pour 2024, elle a passé plus de 12 076 opérations comptables afin d'assurer le suivi de notre gestion financière. OUI, vous pouvez l'applaudir pour toute sa disponibilité, son engagement, son enthousiasme sans négliger une rigueur comptable tout à fait nécessaire pour ce poste si important au sein de notre fédération.

Je remercie également :

- notre Présidente de la Commission des Finances, Corine, qui assure la préparation du budget avec la Commission des finances et qui contrôle les nombreuses pièces comptables.

L'ensemble du personnel de la FFPJP, de la DTN et de la SAOS sans oublier mes collègues du Comité Directeur avec la trésorière adjointe Fabienne.

Je terminerai par notre directeur administratif et financier Xavier qui gère l'ensemble des dossiers administratifs et comptables avec notamment le suivi des demandes de subventions auprès des différents organismes nationaux et nos collectivités locales, subventions bien nécessaires à l'équilibre de nos bilans financiers.

- Notre Commissaire aux comptes, Jean-Luc MARELLI, qui vérifie, à la clôture de nos comptes au 30 novembre, les imputations comptables de nos écritures et la véracité de nos comptes de bilan et de résultats. Il a validé notre exercice comptable 2024 que nous vous présentons aujourd'hui et il s'excuse de ne pouvoir être présent à notre congrès mais Fabienne vous fera lecture de son rapport.

Passons maintenant à la présentation du bilan 2024 dont vous avez reçu les différents états financiers (bilan et compte de résultats) avec une lettre explicative détaillée.

Nous nous excusons de n'avoir pu vous transmettre ces documents plus rapidement mais nous avons connu une fin de saison financière riche avec conjointement les comptes de fin d'année et la gestion du championnat du Monde de DIJON.

Afin de ne pas être répétitif et de ne pas vous inonder de chiffres et de postes comptables, nous vous présentons une synthèse comptable imagée qui permet de visualiser et comprendre les principales évolutions par rapport à l'année 2023.

Parlons chiffres maintenant avec la présentation du bilan financier 2024, les résultats financiers sont positifs pour la FFPJP à hauteur de 4 705.13 €, un excédent annuel en diminution par rapport à 2023 mais ce résultat doit être associé à la prise en compte d'une convention spécifique avec la SAOS avec le versement d'une somme de 457 150 € dont je vous parlerai en détail lors de la présentation des comptes.

Afin de ne pas être répétitif et de ne pas vous inonder de chiffres, la présentation préparée par Christy est une synthèse comptable imagée qui vous permettra de visualiser et comprendre les principaux postes de recettes et de dépenses de notre bilan et de notre compte de résultats.

Nous constatons un total du bilan 2024 à hauteur de 5 314 440 € qui se décompose de la façon suivante :

Au niveau de l'actif :

Au sein de l'actif immobilisé, nos investissements ont porté sur : la mise à jour du logiciel GESLICO, l'achat et le renouvellement d'ordinateurs portables pour les membres du comité directeur et salariés. Nous avons mis au rebus du matériel informatique. Nous avons également dans ce compte 1 200 000 € de titres de placements acquis en 2023 pour une durée de 3 ans.

Pour l'actif circulant, il se compose de différentes rubriques :

- Les stocks de la FFPJP pour un montant de 18 417.16 €.

- Les créances vis-à-vis de la SAOS à la date de clôture sont de 434 599.62 €, nous avons apporté logiquement notre aide à la SAOS PROMO PETANQUE, via un abandon de Compte courant de 457 150 €, afin d'aider notre société commerciale à retrouver des capitaux propres positifs, à la suite de l'affectation en 2022 de l'ensemble des charges exceptionnelles résultants de l'affaire DUVARRY.
- Les avances des frais d'inscription pour les nationaux 2025 pour 18 733 €
- Les avances effectuées pour des réservations sur des événements 2025 pour un montant de 60 223.71€, et les avances faites pour les championnats du monde à Dijon pour un montant de 210 465.72 €

Au 30/11, nous comptabilisons 275 673.63 € de factures et de fiches financières non réglées. Pour la plupart, les encaissements ont été perçus sur le mois de décembre 2024.

Les disponibilités s'élèvent à la somme de 2 939 452.36 € à la fin de l'exercice.

Le poste des comptes de régularisation concerne des charges constatées d'avance, qui sont des dépenses payées en 2024, mais concernant l'exercice 2025.

Au niveau du passif :

La situation nette de nos fonds propres a augmenté logiquement du fait de l'affectation en réserve de notre résultat positif de 2023 à hauteur de 23 284.88 €.

Vous constatez que le résultat 2024 est positif à hauteur de 4 705.13€.

Les dettes d'un montant de 286 164.59 € reprennent l'ensemble des factures reçues qui n'ont pas été réglées au 30/11/2024, (factures fournisseurs, notes de frais, charges sociales liées aux salaires de novembre).

Pour les comptes de régularisations, la somme totale de 437 282.38 € correspond aux produits constatés d'avance concernant les championnats du monde à Dijon, affecté sur l'exercice 2025.

Le poste principal du passif concerne les différentes provisions et fonds dédiés de la FFPJP que nous vous présentons en détail sur le tableau suivant.

L'ensemble des provisions et fonds dédiés représentent un total de 2 935 428 .34 €.

Tout d'abord, nous avons le fonds dédié de la professionnalisation, pour un solde de 625 553 €, nous reviendrons sur ce plan lors de la présentation des charges de l'exercice.

Nous détenons toujours un fonds dédié Évènementiel, que nous avons utilisé partiellement pour l'action de participation au Village Olympique pendant les JO PARIS 2024, le solde permettra de financer des actions non prévues au prochain budget.

Concernant le centre National, le fonds dédié a augmenté car nous avons affecté 2 € par licence 2024, soit 604 492 € pour les 302 246 licences de l'exercice 2024, auquel nous avons déduit 150 263 € de dépenses. (Frais inscription plateforme, commande publique, notaire, étude terrain et géothermie, avocats, programmiste et architectes).

La plateforme numérique est d'un montant de 55 375 €, nous avons utilisé 44 625 €, correspondant aux factures payées sur l'exercice pour le projet.

La provision pour Risques et Charges reste à 50 000 €, sans mouvement sur l'exercice.

Nous avons utilisé cette année, le solde du fonds dédié plan de relance, d'un montant de 317 150 €, l'objectif licences ayant dépassé la barre des 300 000 licenciés. De ce fait, cette somme nous a permis d'apporter notre aide financière à la SAOS Promo-Pétanque à la suite du dossier DUVARRY.

Nous allons vous présenter les recettes de la FFPJP.

Au lieu de vous lire ligne par ligne, la représentation graphique nous donne une lecture colorée de nos différentes recettes avec les données suivantes :

- En bleu, 54 % de nos recettes proviennent des licences, des affiliations et des mutations. Si nous intégrons la part des 2 € du centre national qui figurent en rouge, les licences représentent donc 63 %.
- En rouge, la collecte pour le fonds dédié du centre national représente 9 % du réalisé 2024, pour un montant de 604 492€.
- En orange/jaune, 8 % des recettes sont des refacturations de salaires, des transferts de charges et des indemnisations CPAM et autres organismes perçues en 2024.
- En violet, 15 % représente l'utilisation des fonds dédiés à la professionnalisation et à la solidarité, plan de relance.
- En vert, les recettes ministérielles, ANS et DTN pour un montant de 190 750.87 €, soit 3 %.
- En rose, les différentes recettes sur les événements (Coupe de France, Pétanque Tour) et les recettes du centre de formation forment 8 % des recettes,
- Nous avons aussi les autres produits (2 %) qui sont les produits financiers et quelques refacturations diverses.

Je vous propose de nous focaliser sur les principaux postes, ceux à 54 %, 15 % et 9 % qui représentent 78 % du réalisé total.

Au niveau des licences, mutations et affiliations, nous avons prévu le budget 2024 sur une base de 285 000 licenciés. Nous avons réalisé 302 246 licences. Pour les mutations, 44 000 € ont été réalisés de plus que le prévisionnel.

Cette augmentation se traduit également par une augmentation du nombre de clubs 5787 clubs en 2024.

Les amendes pour non-envoi du PV d'AG et du carnet de bord, ont permis de collecter 1 800 €. Nous espérons et comptons sur vous pour ne pas avoir d'amendes en 2025 ! (Je vous rassure nous n'avons pas prévu d'amende au budget 2025 en comptant sur votre implication et votre bonne gestion de vos CD et CR).

### **Recettes – Utilisation provision**

Nous constatons une augmentation des recettes.

Pour la professionnalisation, nous avons 64 000 € de moins.

Nous avons utilisé 150 263 € pour le centre national.

Nous avons utilisé également 317 150 € sur la provision « Solidarité » en faveur de la SAOS.

Pour le fonds dédié centre national, l'augmentation du nombre de licenciés justifie la différence.

Depuis deux exercices, les dépenses dépassent les 6 Millions d'Euros, preuve que notre fédération utilise les recettes, principalement pour le développement de nos activités sportives.

Sur le camembert des dépenses, nous pouvons observer la répartition par rubrique :

- 22 % en jaune pour nos dépenses qui sont affectées à nos compétitions (Coupe de France, CNC, Championnats de France...), c'est le premier poste de dépense de notre fédération.
- 17 % en vert, les dépenses des salaires et charges de l'ensemble du personnel de la FFPJP.
- 15 % pour les charges de la DTN (en bleu), elles couvrent l'ensemble des actions : sport et santé, promotion du sport pour le plus grand nombre, sport de haut niveau, formation et emploi.
- 9 % également pour les amortissements, les provisions diverses et les fonds dédiés.
- 9 % pour les fonds dédiés pour le centre National, via la hausse des licences de 2 €.
- Pour les autres postes inférieurs à 9 % les dépenses vous ont été détaillées, via la lettre financière.

Je vous présente les rubriques détaillées qui sont supérieures ou égale à 10% du total des dépenses.

### **Dépenses – Manifestations FFPJP Championnats, Coupe, CNC...**

Ce poste représente 22 % des dépenses totales.

Le comité directeur a toujours souhaité maintenir les activités et ce graphique illustre le fait que 22 % du budget est alloué à l'organisation des manifestations FFPJP, via les règlements des fournisseurs, et intervenants (délégués, arbitres...), mais aussi des indemnités versées aux clubs ou au CD/CR pour les participations dans les diverses compétitions.

### **Dépenses – Salaires et Charges**

Ce poste représente 17 % des dépenses, et couvre l'ensemble des salaires et charges sociales et fiscales versées à l'ensemble des salariés de la FFPJP.

Nous avons moins de 9 000 € de différence avec le budget, nous pouvons constater une parfaite maîtrise de ce poste.

### **Dépenses - DTN**

La DTN a également réalisé cette année la quasi-totalité de ses actions.

- Action Sport et Santé : 24 000 € de moins, nous avons eu moins de présence médicale sur nos évènements.
- Action pour la Promotion du sport pour le plus grand nombre : 17 000 € de moins.
- Action Sport de Haut Niveau (SHN) : - 19 000 € sur les divers collectifs, nous avons la création du collectif jeu provençal pour 11 350 €,
- Action Formation et Emploi : - 60 000 € notamment sur le poste de la professionnalisation.

L'emploi de nos régions avec les CTRF étant une priorité afin d'assurer le développement de notre sport au niveau régional, je vous propose de faire un Zoom sur le plan de professionnalisation.

## **Zoom sur le plan de professionnalisation**

Pour les nouveaux élus, je vous rappelle le plan de professionnalisation.

Une augmentation du prix de la licence avait été faite au budget 2017 de 2.30 €, dont une affectation d'1.30 € pour le plan de professionnalisation de la DTN à développer sur les 8 années de 2017 à 2024.

Afin d'illustrer le mécanisme de nos provisions pour le projet de professionnalisation de la DTN, la partie bleue est ce que nous collectons des licences (1.30 €), en orange nos dépenses annuelles. La surface grise est le montant du fonds dédié, donc ce qui reste mobilisable pour le projet au fur et à mesure de l'avancement de notre plan.

Pour rappel, à ce jour, avec les décalages pris, notre plan sera en mesure de financer à minima également les années 2025 et 2026. Il restera à financer un petit delta en 2027.

Depuis 2022, nous nous servons de notre provision cumulée afin d'assurer le complément par rapport à ce que nous collectons.

Pour conclure, voici donc le résultat 2024 d'un montant de 4 705 €

Le résultat excédentaire de la FFPJP, minime par rapport au budget, car le souhait du comité directeur acté en 2022 est également d'aider notre société commerciale la SAOS dans la reconstitution de ses capitaux propres.

Pour terminer sur les finances de notre fédération, je voudrais juste vous dire que le comité directeur a mené sa tâche à bien en maintenant le prix de la licence à 10 € sans prendre en compte les 2 € du Centre National dont la réalisation sera l'un des points importants du prochain mandat. Les budgets annuels sont toujours en progression tant en recettes qu'en dépenses, cela prouve bien que les recettes supplémentaires ont permis la mise en place de nouvelles compétitions nationales, championnats de France, Coupe de France de Jeu Provençal, Trophée des Pépites, Finale Nationaux Jeunes sans oublier nos CNC dans toutes les catégories et nous avons également augmenté nos dépenses dans la formation qui est un axe indispensable au développement de notre fédération.

Avec la Commission des finances et l'ensemble du comité directeur, il nous faut garder un œil attentif sur nos projections comptables pour les prochains exercices et notamment pour le prochain mandat de 2025 à 2028. Des dépenses en augmentation constantes avec la professionnalisation qui sera à prolonger pour assurer le développement sportif de notre discipline notamment au niveau des jeunes, avec la prise en compte de la gestion du centre national Michel DESBOIS. La fédération devra trouver l'équilibre nécessaire pour une bonne gestion, une gestion solidaire tous ensemble ; clubs, comités départementaux, comités régionaux et fédération. Je crois que nous aurons vraiment besoin de travailler sur un mode de fonctionnement différent en tenant compte de l'évolution de nos structures avec une répartition différente de nos recettes propres. Nous devons réfléchir sur le prix de notre licence à chaque niveau (FFPJP, CR, CD et clubs) et trouver des solutions plus en adéquation avec le développement de notre discipline sportive. Un vaste débat, pas à l'ordre du jour aujourd'hui mais à réfléchir sans trop attendre tout en vous informant comme le Président Michel l'a annoncé qu'il n'y aura pas d'augmentation de la part fédérale qui restera à 12 € (10 + 2 pour le centre national) pour les exercices 2025 et 2026 car même si une augmentation était proposée au congrès 2025 de PONTIVY, elle ne serait effective que pour 2027.

Les comptes du bilan 2024 et du compte de résultat 2024, ainsi que le détail de certains comptes ont été contrôlés, le mercredi 20 novembre 2024, par le Commissaire aux Comptes, Mr Jean-Luc MARELLI.

J'espère que cette présentation financière n'a pas été trop fastidieuse et suffisamment compréhensible et claire. Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2025.

J'ai eu grand plaisir à travailler pour les finances de notre fédération lors de ce mandat et je voudrais vous remercier toutes et tous de votre collaboration, de votre compréhension et de votre bienveillance lors de nos différents échanges.

Un grand MERCI pour votre écoute. Je vais laisser la parole à Fabienne qui va vous lire le rapport du commissaire aux comptes Jean-Luc MARELLI.

*(Applaudissements)*

## RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES

Exercice clos le 30 novembre 2024

**Mme VIGUIE** (Trésorière adjointe) prend la parole pour le compte de M. MARELLI, Commissaire aux comptes, absent. Elle va lire sa lettre.

« Mesdames, Messieurs, en exécution de la mission qui m'a été confiée par votre congrès national de Hyères en date du 11 janvier 2003, nous avons l'honneur de présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 novembre 2024 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la FFPJP tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la commission des finances du 15/11/2024.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **Chiffres clés :**

Total du bilan : 6 041 348 €

Total des produits : 6 386 798€

Pour un résultat comptable positif de + 4 705€

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après

En conséquence, nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la F.F.P.J.P. à la fin de cet exercice ».

Nous tenons à féliciter l'ensemble des services financiers de la fédération pour la rigueur de ses travaux et la qualité de présentation des comptes annuels.

Nous vous remercions pour votre attention et c'est signé Jean-Luc MARELLI, commissaire aux comptes.

(Applaudissements).

**M. GRANDE** (Directeur Administratif et Financier FFPJP). – Alors, nous allons procéder à l'approbation des comptes de l'exercice clos de la FFPJP au 30 Novembre 2024.

**Résultat du vote électronique :** Pour 96.7% (1781 voix) ; Contre 3.3% (60 Voix) ; Abstention 31 Voix et non votés 95

(Le rapport financier de l'exercice clos est adopté)

## COMPTE RENDU FINANCIER de la SAOS

**M. CHAUVIN** (Président de la SAOS Promo Pétanque). – Bonjour à tous, tous les actionnaires étant présents hier, cela va être de la redite, alors je ne monopoliserai pas la parole longtemps. Simplement, je voudrais remercier les nouveaux salariés que nous avons à la SAOS pour le travail qu'ils ont fait dès leur arrivée, et le service comptable, qui a beaucoup de travail avec cet exercice. Je vais donner la parole à Xavier, qui va vous faire un résumé rapide.

**M. GRANDE** (Directeur de la SAOS). - Mesdames, Messieurs, bonjour

L'assemblée générale annuelle de la SOCIETE PROMO PETANQUE clôturant l'exercice comptable du 1.12.2023 au 30.11.2024 s'est tenue hier matin suite à la réunion de son conseil d'administration jeudi après-midi.

La SAOS Promo Pétanque créée en 1998, est composée de 102 actionnaires représentant 987 actions.

La présente intervention lors du Congrès annuel de la FFPJP, son associée majoritaire, se limite à vous rendre compte de la situation financière de la SOCIETE PROMO PETANQUE. Nous n'aurons plus, j'espère dans un avenir proche, à effectuer cette présentation étant donné que la quasi-totalité d'entre vous êtes actionnaires.

Il reste quelques retardataires... j'ai les noms !

Pour rappel, vous pouvez devenir actionnaires pour 5 actions minimums, 381.10€ et en retour au minima 10% sur chaque commande !

Total produits d'exploitation	:	699 612.92€
Total charges d'exploitation	:	869 118.44€
Résultat d'exploitation	:	( - 172 496 ;52€)
Résultats Financiers	:	+ 5 147.65€
Produits Exceptionnels	:	+ 457 150.00€
RESULTAT NET		+ 289 801.13€

Nous avons réussi à boucler cet exercice comptable de manière satisfaisante, malgré des recettes en baisse.

Il tient compte de la reprise d'une somme de 457 150€ d'abandon partiel de créance avec une clause de retour à meilleur fortune de la part de la FFPJP.

Ce résultat appelle les précisions supplémentaires suivantes :

Au niveau des dépenses vous rappeler que la SAOS finance notamment toutes les productions télévisées, WEB TV de la FFPJP et la mise à disposition gratuite des tribunes aux organisateurs des CHF.

Au niveau des recettes, on note :

- Les ventes de la boutique

La SAOS est revendeur de la marque UHLSPORT et se tient à votre entière disposition pour vous équiper en tenues sportives.

2025 verra un changement d'équipementier à savoir la marque ELDERA

- Dans un 2ème temps, les recettes partenariales

Remerciements appuyés donc à tous les partenaires de la FFPJP/SAOS qui soutiennent toute l'année nos disciplines. Je veux remercier également les collaborateurs qui par leur compétence, leur dévouement et leur disponibilité participent à l'essor de la Société et de la FFPJP en la personne de :

Lucas JOUANNE qui remplace Rémy SEGUIN, et Emma MALLET qui remplace Audrey SIMONET qui gère désormais la communication, Kevin GALLIER, responsable des partenariats et Christy MARRCACINI, la responsable financière

Enfin remercier bien sûr l'ensemble du Conseil d'Administration représenté par son président, Didier CHAUVIN qui vient d'être réélu. Je vous remercie de votre attention. (Applaudissements)

**DTN**

**Corine VEROLA ( Vice -Présidente, responsable du pôle sportif )** : Je suis très heureuse de vous retrouver aujourd'hui pour vous présenter le bilan de nos différents collectifs sur les compétitions internationales et européennes de 2024.

Pour commencer voici le **bilan de nos équipes jeunes et espoirs féminins et masculins.**  
Visualisation de la diapo

La seule compétition internationale les concernant était le championnat d'Europe qui s'est déroulé en Espagne à Isla Cristina du 3 au 6 octobre. Il s'agissait du championnat triplètes et tir de précision jeunes masculins et jeunes féminines ainsi que les mêmes championnats dans les catégories espoirs masculins et féminins.

Visualisation de la diapo

Notre objectif sportif était très ambitieux : faire 8 podiums sur 8 possibles en prenant 5 titres sur les 8 décernés dont 3 sur 4 aux triplètes.

Nous ramenons, au final, 4 titres de champions d'Europe + 2 médailles de bronze

Triplètes Jeunes Féminines. Titre remporté par Mmes Kaylie Demeter, Lou Labarthe, Léna Merlin et Camille Picard.

Coachées par Mme Florence Trelu et Mr Thomas Gourlay.

Triplètes Espoirs Féminines. Titre remporté par Mmes Océane Bodenghiem, Manon Pruvot, Pauline Reguenga et Laurine Roger. Coachées par Mme Anna Maillard et Mr Ludovic Pereira.

Triplètes Espoirs Masculins. Titre remporté par Mrs Jacques Dubois, Titouan Olivier, Jayson Rycerz et Flavien Sauvage. Coachés par Mrs Philippe Chesneau et Pascal Baujault.

Champion d'Europe TDP Jeune Masculin. David Charpentier coaché par Jérémy Chanez

Nous sommes également médaille de bronze sur :

Tir de Précision Espoir Masculin avec Mr Flavien Sauvage coaché par Philippe Chesneau.

Triplète Jeunes Masculins avec Mrs David Charpentier, Jason Giraud, Mathis Merlin et Pavel Renoux. Coachés par Mrs Jérémy Chanez et Fred Machnik.

Nos autres objectifs étaient des objectifs de processus :

- Planification de la saison : stages- déplacements dans les nationaux sur tout le territoire
- Suivi individualisé des joueurs. Mise en place d'entraînements spécifiques (pétanque et suivi de la condition physique).

Visualisation de la diapo.

Toute cette préparation a porté ses fruits avec nos 4 titres de champions d'Europe.

### **Bilan des collectifs seniors**

#### **Calendrier international**

Visualisation de la diapo.

#### **Les objectifs**

Visualisation de la diapo.

#### **Les résultats**

- Nous avons réalisé de très beaux championnats d'Europe en doublettes hommes, femmes, mixtes et individuels en Suisse.

Nous sommes partis avec 4 athlètes : Mmes Darodes et Bories. Mrs Lacroix et Doerr.

Tous sont revenus avec à minima une médaille d'or et Aurélie Bories avec une double couronne de championne d'Europe en doublettes avec Charlotte Darodes et en Individuel.

- Les championnats d'Europe en Triplètes Femmes et Tir de Précision ont quant à eux été particulièrement décevants. En effet, nos joueuses Mmes Darodes, Peyre, Peyrot et Pinto n'ont pas réussi à décrocher un titre européen. Nous obtenons une médaille d'argent au tir de précision et une de bronze en triplètes.
- Le dernier championnat en date est encore présent dans toutes les mémoires : il s'agit du championnat du monde en triplètes et au tir de précision à Dijon.

Que dire de plus que ce fut une immense déception pour tout le monde et en tout premier lieu pour nos joueurs. Ils sont arrivés en mode guerriers. La préparation de Dylan Rocher au tir de précision a été faite avec sérieux, avec à chaque fois des scores lui permettant d'espérer défendre son titre de champion du monde. Malheureusement, peut être rattrapé par l'enjeu et la pression, il n'a pas pu se hisser aux quarts de finale.

Pour la triplète, nos 4 joueurs étaient motivés. Un dernier regroupement fait 15 jours avant l'évènement avait permis de créer une cohésion entre nos athlètes et nous sentions l'émergence d'une véritable équipe et pas seulement le regroupement de 4 joueurs de haut niveau. Tout était réuni pour que la fête soit belle. La dure loi du sport en a décidé autrement et il faut l'accepter mais je ne peux ici que remercier nos 4 joueurs qui ont tout donné. Nos adversaires ont été largement meilleurs que nous sur cette partie et ils auraient même mérité la victoire finale sans quelques malheureux coups du sort.

Pour clôturer mon propos je souhaiterais revenir sur les 4 ans qui viennent de s'écouler et remercier tout particulièrement notre DTN, Mr Patrice Rodriguez, qui nous a permis sur ces 4 ans de faire évoluer nos process.

Certes, nous ne sommes pas allés aussi vite et aussi loin que nous le souhaitions. Faire bouger les lignes dans nos disciplines est très compliqué mais nous avons réussi à en bouger certaines. Merci à lui de nous avoir fait profiter de son expérience de joueur international dans un sport collectif afin de renforcer la cohésion au sein de nos collectifs. Parfois ne pas faire partie du sérail permet une plus grande ouverture d'esprit....

Nous avons pu mettre en place des propositions pour nos athlètes afin qu'ils puissent performer au plus haut niveau ; suivi médical, préparation physique personnalisée pour chacun d'eux (en effet, notre kiné propose à tous nos joueurs et joueuses des exercices de préparation spécifiques), de la préparation mentale à tous ceux et celles qui la demandent et des programmes d'entraînement notamment pour les épreuves de tir de précision. Nous avons également sur les compétitions internationales l'aide d'une statisticienne qui filme toutes nos parties et nous en fais une analyse pointue boule par boule.

Merci à tous les collaborateurs de la DTN, qu'ils soient salariés ou bénévoles, qui sont motivés et investis et qui aident notre fédération à avancer.

Il reste cependant à travailler sur la culture de l'entraînement que nous souhaitons inculquer à tous les collectifs. Les jeunes et les espoirs ont commencé à adhérer au projet, reste maintenant à convaincre nos collectifs seniors que la réussite et la reconquête des titres mondiaux passe obligatoirement par là. Aujourd'hui on voit bien que c'est le travail qui paye.

Nous avons, jusqu'à ces dernières années, dominé nos adversaires grâce à notre talent. Aujourd'hui ce talent ne suffit plus car les nations ont énormément travaillé sur leur technique. L'entraînement est leur quotidien, pour certains.

A nous de trouver les moyens pour permettre à nos athlètes de consacrer plus de temps à l'entraînement. Pour ce faire, une réflexion est sûrement à mener sur un nouveau modèle économique pour les accompagner.

Je vous remercie pour votre écoute et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Profitez-en bien et prenez soin de vos proches.

## DISCIPLINE

**M. POGGI** (*Vice-Président et responsable des commissions de discipline*). - Mesdames, Messieurs, chers collègues, Bonjour,

En matière de discipline, malheureusement, les années se suivent et se ressemblent, avec toujours un nombre trop important d'incidents.

La Commission Fédérale a traité 16 dossiers et la Commission Nationale 11.

15 dossiers ont nécessité une délocalisation et 43 ont fait l'objet d'une suspension immédiate jusqu'à comparution dont 7 dossiers en catégorie 5 pour comportement indélicat ayant porté atteinte au bon renom de la fédération, de ses organes centrés ou de ses dirigeants. Neuf dossiers en catégorie 6 pour insultes, injures, menaces verbales ou attitudes inconvenantes envers des officiels ou des arbitres. 17 dossiers en catégorie 7 pour voies de faits avec violence physique à l'encontre de joueurs, de bénévoles ou de spectateurs, ainsi que pour tentatives de coups, bousculades volontaires, menaces graves ou crachats à l'encontre d'officiels. 10 dossiers en catégories 8 pour voies de faits avec violences physiques envers des officiels ou des arbitres.

J'en profite pour rappeler que les demandes de suspensions immédiates jusqu'à comparution doivent obligatoirement être accompagnées de l'engagement des poursuites ainsi que des rapports d'incident.

Huit dossiers ont été transmis à la commission d'éthique et de déontologie et seulement un dossier a été audienté.

Toutes les demandes de remises de peines ont été refusées.

Je remercie l'ensemble des membres qui composent ces commissions, nos Présidents : Daniel BRUAND pour la Commission Nationale et François KURZ pour la Commission Fédérale et Maître Ange TOSCANO pour la commission d'éthique et de déontologie.

Je n'oublie pas non plus nos deux juges instructeurs : Jean Claude DESBOUYS et Pierre ANSELME, notre nouvelle secrétaire Jessica RICONO qui a été très réactive et efficace dans sa fonction de secrétaire de séance, nos deux avocats Maître Ange TOSCANO et Maître Julien BERENGER, pour leur disponibilité et leur précieux conseils, et bien évidemment notre incontournable Directeur administratif et juriste Xavier GRANDE.

Le ministère des sports de la jeunesse et de la vie associative devait nous faire parvenir au cours du deuxième trimestre de cette année des modifications à apporter au règlement disciplinaire. Mais l'actualité

politique ayant été compliquée, les modifications devraient très certainement être transmises au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2025 à la FFPJP, qui les communiquera aussitôt à tous ses organes déconcentrés.

Mesdames, messieurs, chers collègues, je vous remercie toutes et tous pour le travail effectué tout au long de l'année au sein de vos comités départementaux et régionaux.

Merci de votre attention, et pour conclure, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et par avance une Bonne année 2025. (*Applaudissements*)

## POLE RELATION AVEC LES COMITES DEPARTEMENTAUX & REGIONAUX

**Mme BAJOLLET** (*vice-présidente, responsable pôle relation avec les CD & CR*). - Bonjour à toutes et tous. Dans mon périmètre, j'ai les commissions : formation, solidarité, et les DROM COM.

### La Commission Formation

Le CNF qui avait obtenu en juin 2021 le label Qualiopi, a validé son audit de renouvellement le 23 janvier 2024, ce qui est important car c'est une marque de certification qualité déposée par l'Etat, qui impose cependant des règles, notamment de respecter un cahier des charges et des critères qualité de respecter des démarches administratives précises.

### Bilan des formations

- Tronc commun : 654 stagiaires dont 18 recyclages
- Brevet Fédéral 1 : 249 stagiaires dont 39 recyclages, 11 par équivalence
- Brevet Fédéral 2 : 55 stagiaires dont 13 recyclages
- Brevet Fédéral 3 : Une formation depuis novembre 2024 avec 12 stagiaires
- Validation des acquis de l'expérience : Aucune demande de VAE en 2024
- Equivalence
- 18 demandes déposées
- 15 demandes d'équivalence BF1 dont 15 validées
- 3 demandes d'équivalences BF2 dont 2 validées et une en validation partielle

C'est un bon résultat.

### Bilan formation de formateurs

Quatre sessions de formation de formateur ont pu voir le jour en 2024 en

- Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie et Nouvelle Aquitaine

48 stagiaires ont pu suivre ce parcours de formation.

Deux sessions spécifiques ont été menées à destination des formateurs de gestionnaire de table de marque.

### Bilan filière arbitrage

- Arbitre Départemental : 181 stagiaires
- Arbitre Régional : 40 stagiaires

Formation des graphiqueurs et délégués, débutée en 2024, se finira certainement au prochain mandat.

### Terminologie

Au premier regroupement, il a été décidé de mettre des noms qui correspondent mieux à la mission et au rôle attendus.

- Graphiqueur : Le Gestionnaire de Table de Marque, soit Le GTM

- Délégué : - Le Président de Jury, PJ  
- Le Responsable d'Equipe, RE (accompagne une équipe à un championnat)

### Les étapes

Etape 1 : Identifier et former les référents formations des territoires qui assureront la formation.

Le recrutement s'est fait au niveau des régions, les présidents ont été sollicités pour rechercher, parmi leurs élus, des personnes intéressées pour suivre la formation de formateur de GTM et de PJ.

Etape 2 : Calendrier

#### Les GTM :

- Février 2024 : Formation de formateur.
- Septembre 2024 : Réalisation du contenu pédagogique

#### Les PJ et RE :

- 1<sup>er</sup> et 2 février 2025 : Formation de formateur

### A ce jour, on peut dénombrer :

- 13 formateurs de GTM formés avec un contenu pédagogique et qui représentent 9 régions.
- 12 personnes inscrites pour la formation de formateur de PJ et RE.

### Validation des stagiaires

#### Les GTM sont classés en 2 catégories :

1 - Ceux qui ont de l'expérience :

Le président de son CD devra attester qu'ils ont géré 20 compétitions sur les 5 dernières années.

Ils suivront une formation d'une journée, il n'y aura pas d'examen. Coût : 30€

2- Ceux sans expérience :

Ils auront géré moins 20 compétitions sur les 5 dernières années.

La Formation durera 2 jours, elle se terminera par un examen. Elle coûtera 60€.

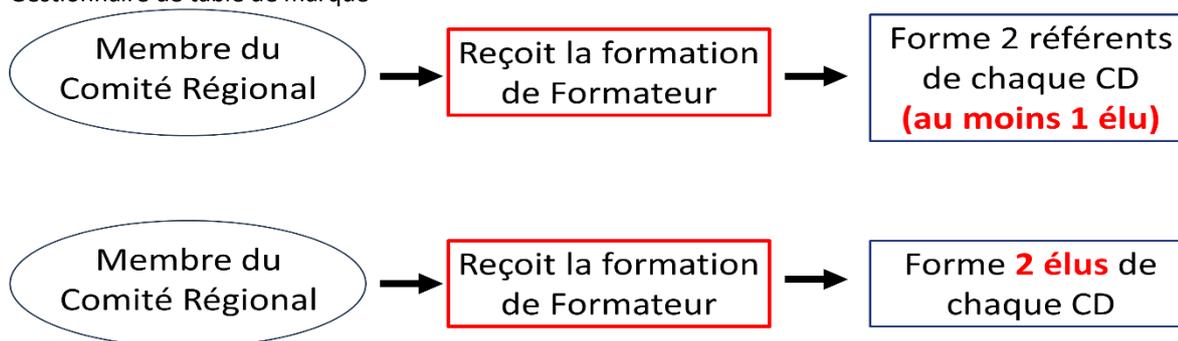
#### Les Présidents de Jury :

La formation sera gratuite, et pour 2025, elle sera réservée aux élus.

Chaque personne agréée aura un diplôme et une carte.

### Etape 3 : Organisation des formations sur le territoire

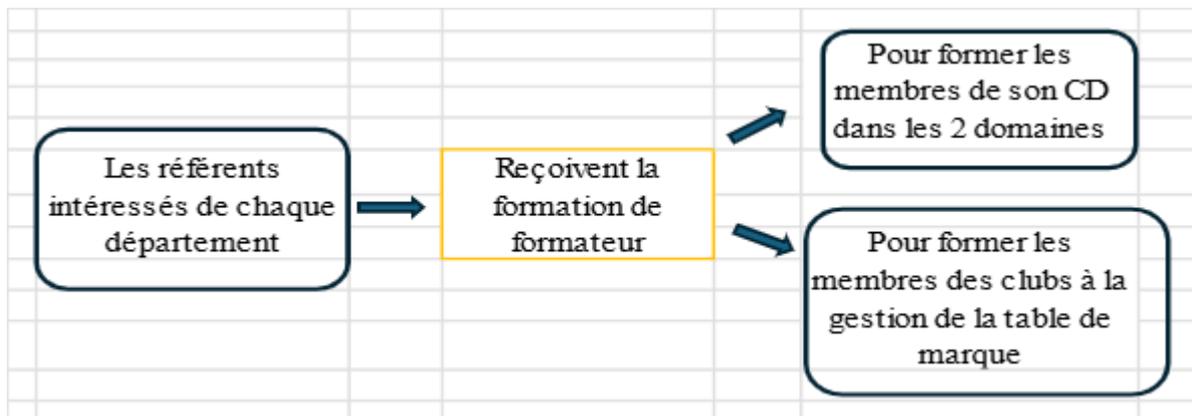
Gestionnaire de table de marque



### **Président de jury :**

Parmi les personnes formées dans les départements, l'objectif est de repérer celles qui pourraient suivre la formation de formateur pour former à leur tour :

- les membres du CD pour les 2 domaines,
- les membres des clubs pour la gestion de la table de marque.



Il y aura une évaluation à la fin de la formation à 20 questions. Il faut avoir 14 bonnes réponses pour réussir. Pour les présidents de jury, responsables d'équipes, la formation sera gratuite. Pour le moment, pour cette année, elle sera réservée aux élus. Chaque personne agréée aura un diplôme et une carte. Le formateur pourra délivrer un diplôme et une carte provisoires, en attendant que CNF envoie la bonne version.

Le centre National de Formation remercie tous les comités départementaux et régionaux, ainsi que tous les acteurs de la formation sur le territoire (élus, référents, formateurs, stagiaires et bénévoles) pour le travail réalisé tout au long de l'année.

#### La commission Solidarité :

Aucun dossier cette année.

#### La commission DROM COM

##### La Nouvelle Calédonie

Pour cette dernière année de mandat, nous avons continué notre périple par la Nouvelle Calédonie.

- Ce territoire comprend 452 licenciés, dont 35 jeunes, pour 18 clubs.
- Nous avons été accueillis par le président Eric WHOLER et quelques membres du CD.
- Suite à une motion de défiance, le CD est dissout le lendemain de notre arrivée et 4 volontaires élus sont chargés d'assurer les affaires courantes jusqu'aux prochaines élections.
- L'île est toute en longueur avec 5 heures de route entre le nord et le sud, nous sommes donc restés une semaine au nord et une semaine au sud.

Un membre de Wallis et Futuna est venu suivre toutes les formations.

Ce CD est divisé en 3 secteurs ; Province nord, Province Sud et les îles loyautés

#### Les Formations

Avec Karine, on a passé plusieurs jours avec les personnes chargées des affaires courantes pour travailler sur les statuts et préparer la nouvelle AG.

Nous avons formé plusieurs arbitres, des BF1. 2 suivront ensuite la formation de formateur.

13 personnes sont venues apprendre à se servir de Gestion Concours, mais personne n'avait d'ordinateur.

Nous avons signé la création d'une école de pétanque avec un professeur des écoles de la Province Sud. Il nous a permis de rencontrer :

- les responsables du sport dans les collèges et lycées de Nouméa,
- un groupement d'employeurs
- le directeur et le président du CTOS

Départ de la Nouvelle Calédonie samedi matin avec une arrivée le vendredi soir...

#### Tahiti

La Polynésie est composée d'une multitude d'île : une île = un club, avec 1889 licenciés, dont 74 jeunes, pour 44 clubs.

Nous avons été accueillis par le président Jarda et peu de membres du CD, ils étaient en Nouvelle Zélande pour une compétition locale.

Le lendemain de notre arrivée, nous avons eu une réunion avec des Présidents qui souhaiteraient quitter la FFPJP, le président Jarda est allé en Thaïlande pour en parler à Claude AZEMA. Président de la Fédération Internationale.

Malgré tout, nous avons pu former 11 arbitres départementaux et 2 régionaux pour 2 qui étaient venus à Bergerac il y a 2 ans, des BF1, des membres du comité sur Geslico et gestion concours, et en discipline.

### Coupe des DROM

Résultat de la coupe des DROM à Sin Le Noble pour les hommes et à Objat pour les féminines :

<u>Champions :</u>	<i>La Réunion</i>	=	Eddy HOARAU ; Idrys HAFJEJEE et Charles BONDEL
<u>Finalistes :</u>	<i>Mayotte</i>	=	Mohamed SAÏD, Moussa Bravo TOILIBOU et Jacques MOHAMADY
<u>Championnes :</u>	<i>Tahiti</i>	=	TETAÏNANUARII KELLY – TEREI MEHERIO
<u>Finalistes :</u>	<i>La Réunion</i>	=	IDMONT ELODIE MARIE CHLOÉ - GUEZENNEC SOLANGE

Je voudrais profiter de cette prise de parole, la dernière peut-être, pour vous remercier tous de votre collaboration, présidents de CD, de CR, salariés, ainsi que mes collègues du comité directeur.

Je tenais particulièrement à remercier notre Président de m'avoir laissé inventer la commission DROM COM. J'ai choisi les membres en fonction de leurs compétences, et partant d'un groupe improbable, on a accompli un travail remarquable. Merci à Michel POGGI, Didier SCHMITT, Patrick GRIGNON, Karine SCHMITT et Philippe CHESNEAU. Je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année.

Question : As-t-on eu des informations concernant les formations ?

VB : J'ai communiqué avec les régions

Question : Mr LEBRETON

We bloqué est ce que ce we restera toujours bloqué ?

VB : oui

Question comité 33 Antony Garnung : Vous venez faire des formations dans les Iles mais chez nous dans le 33 ?

MP : nous sommes venus à plusieurs reprises en NA mais récemment non car le ministère des sports nous a indiqué qu'il y aura des grands changements donc on préfère avoir les infos et vous former au bon moment.

MLB : Je souhaite que les commissions départementales puissent traiter les affaires de catégories 1, 2 et 3, avec l'introduction si possible d'un plaidé coupable, qui permettrait de faciliter les choses au niveau des commissions départementales. Le plaidé coupable accepté ferait qu'il n'y aurait plus d'appel en région. De traiter les catégories 4, 5 et au-dessus en région, avec des appels à la fédérale. Le postulat émis est qu'il est plus facile de former 13 présidents de commission discipline régionale à des process relativement importants adossés aux codes de procédures pénales et faire en sorte que les présidents de commission de discipline départementale soient formés à des procédures simples.

## **TIRAGE AU SORT DE LA COUPE DE FRANCE**

Merci Marc Alexandre pour ce tirage au sort.



# COUPE DE FRANCE - TIRAGE AU SORT GROUPES /32<sup>ème</sup>



GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3	GROUPE 4	GROUPE 5	GROUPE 6	GROUPE 7	GROUPE 8
COLMAR ST-MARTIN (68)	POUILLY/LOIRE (58)	JONZAC (17)	MUSSIDAN (24)	BIVER (13)	FREJUS - International (83)	AUXERRE (89)	CUBZAC LES PONTS (33)
POINTIS DE RIVIERE (31)	LE RUSSEY (25)	CHATELAILLON (17)	ARLANC (63)	GOURDON (46)	AX LES THERMES (09)	SAINT JEAN (66)	ROUEN (76)
LE RELECQ-KERHUON (29)	LALANNE ARQUE (32)	SAINT MIHIEL (55)	CANOHES (66)	DOMERAT (03)	FEUQUIERES EN VIMEU (80)	SULLY SUR LOIRE (45)	BRON (69)
ARGENTAT (19)	QUIMPERLE (29)	ST MARCELLIN (38)	LES PAVILLONS SOUS BOIS (93)	LACHAPPELLE SOUS AUBENAS (07)	OSM LOMME (59)	VAULX EN VELIN (69)	PONT SAINTE MAXENCE (60)
ST JEAN DE LINIERES (49)	ARGELES GAZOST (65)	LAILLY EN VAL (45)	GAILLAC (81)	BROU SUR CHANTEREINE (77)	MONTPON MENESTEROL (24)	PAU - Pasteur (64)	ISLE (87)
BELLERIVE (03)	NERVIEUX (42)	FREYMING SAINTE BARBE (57)	AJACCIO (2A)	EPINAL-PCV (88)	BOURBON LANCY (71)	DRAGUIGNAN (83)	NEMOURS (77)
BIZE MINERVOIS (11)	BIHOREL (76)	AMIENS ASPTT (80)	MIRIBEL (01)	LAUNAGUET (31)	HERM (40)	NICE-CASE (06)	LIVAROT (14)
ISSY LES MOULINEAUX (92)	BREUILLET (91)	ILLZACH (68)	CARCASSONNE - Le Family (11)	MONTFORT (35)	PLOUNOUR MENEZ (29)	GIEN (45)	TREGUEUX (22)

## CONCOURS NATIONAUX

### M. Laurent VAISSIERE (vice-président, responsable Pôle sportif). –

Bonjour à tous,

Ce mandat est passé terriblement vite, on a toujours l'impression d'avoir la tête dans le guidon, un évènement en chasse un autre, on croit avoir résolu un problème qu'un autre arrive. Pour autant les dossiers avancent, peut-être trop lentement, peut-être trop vite mais nous continuons à faire progresser le navire FFPJP. Je dis bien navire car il me semble que c'est l'image qui correspond le mieux avec du monde sur chaque pont, des fonctions diverses et variées du matelot jusqu'au Capitaine. On sait aussi que quand une décision est prise, le temps que le navire manœuvre il peut se passer un certain temps avant que la nouvelle direction soit prise. Et puis la mer peut être calme mais elle peut aussi être très agitée ou tempétueuse. Je ne vous apprends rien gérer une fédération, gérer un comité, gérer un club c'est loin d'être un long fleuve tranquille, c'est même un sacerdoce, un travail quotidien, toujours être à l'écoute, toujours être disponible, c'est aussi des moments de fierté mais c'est aussi des moments des doutes, ai-je pris la bonne décision ? Est-ce que j'ai répondu aux attentes ?

Pendant ces 4 ans, notre fédération a évolué et dans tous les domaines, dans celui de la compétition qui est davantage de mon ressort, nous avons continué à encren le port d'une tenue sportive, que ce soit pour le haut ou pour le bas, nous avons commencé par les championnats et nous continuons à gagner du terrain avec en 2025 le bas sportif pour tous les nationaux.

Ces mêmes concours qui ont vécu cette année l'entrée en vigueur d'une réforme voulue par les organisateurs, plus de liberté, plus de lisibilité et un niveau d'exigence toujours plus grand, il en va de notre image.

Le championnat des clubs qui poursuit toujours sa route avec toujours autant de succès avec là aussi une satisfaction et la transition pour les féminines en passant de 4 à 6 joueuses par équipe. Le constat parle de lui-même, certes au total moins d'équipes mais en proportion c'est 4 000 joueuses de plus qui ont participé cette année comparé à 2023, c'est aussi à mettre au crédit de la forte augmentation des licenciées féminines.

Pendant ce mandat, nous avons également mis en place une nouvelle classification, je ne vous dirai pas qu'elle est parfaite tant l'approche même d'un classement de nos licenciés peut être différente dans l'hexagone, mais elle a le mérite d'être cohérente.

Parler de compétitions ce sont évidemment nos championnats de France et un succès toujours aussi grandissant avec des % d'augmentation de participation à 2 chiffres comme le championnat tripléte avec + 18 % comparé à 2023. Ce qui n'est pas sans poser de problème avec parfois un manque d'espace pour faire jouer tout le monde. Avec un tel engouement, être champion de son département ou de sa région donne encore plus de valeur à nos

championnats. C'est l'aboutissement d'un vrai parcours sportif. C'est donc cette fierté d'être le représentant de son département ou de sa région qui magnifie nos championnats de France ou nous l'avons encore vu cette année. Autres grandes satisfactions, je pense notamment au Jeu Provençal avec l'avènement de notre collectif France, un grand merci à tous les joueurs impliqués qui ont parfaitement rempli leur rôle d'ambassadeurs de ce beau jeu tout au long de l'année. Là aussi un même engouement dans les championnats et dans toute la France, une formidable finale du CNC et une Coupe de France qui continue son envol. Pour 2025, nous approchons les 1000 équipes inscrites pour la coupe de France Jeu Provençal.

Comment ne peut pas être satisfait de voir toutes les actions entreprises dans le domaine de l'handicap, de l'insertion et du sport santé, merci à tous les comités pour leur investissement. Voilà un tour rapide de ce mandat que je ne pourrais pas terminer sans vous remercier vous, présidents et membres des comités départementaux ou régionaux pour votre confiance, j'ai toujours essayé de vous apporter les réponses que vous attendiez dans les meilleurs délais et je n'oublie pas à travers le CNC ou les Nationaux tous les contacts que j'ai pu nouer avec tous les organisateurs.

Voilà pour un rapide résumé de ce mandat écoulé. Ne jamais oublier que nos disciplines sont avant tout faites pour gommer nos différences. Je terminerai en vous disant que l'on soit grand ou bien petit, que l'on soit nanti ou bien démuné, que l'on soit apprenant ou bien érudit, tous les week-ends nous sommes réunis. Quel que soit l'enjeu quel que soit la partie, c'est toujours la passion qui nous envahit. C'est le moment de vous dire adieu ou au revoir avec une seule envie, un seul espoir c'est que dans un an je puisse vous revoir.

Car dans ma vie, je n'ai eu qu'une seule passion, elle porte un seul mot, elle porte un seul nom, celle de servir ma fédération. Merci à tous.

## JEU PROVENÇAL

**M. VAISSIERE pour M. GRIGNON** (*membre du Comité Directeur et responsable de la commission Jeu Provençal*). - J'ai pris cette commission en cours de mandat, je profite de l'occasion de remercier les membres de cette commission. Les travaux de la commission nationale du Jeu Provençal.

### SUIVI DE LA COUPE DE FRANCE :

#### EDITION 2024

Inscriptions de **782 clubs avec 8 joueurs dont 1 femme + 1 coach**

(soit + de 173 clubs qu'en 2023)

Formule par département (nombre de qualifiés fixés par la FFPJP)

puis par zone

- Quart, Demi-Finale et Finale à Marmande (47)

**Club Vainqueur 2023: La Boule Tulésienne (04)**

**Club Vainqueur 2024: La Boule Fleurie Crauroise (83)**

### STAGE COHESION COLLECTIF FRANCE JEU PROVENÇAL

- ✓ **Janvier 2024:** 1er stage à Istres avec pour objectif la cohésion entre les joueurs et la mise en place d'ateliers de perfectionnement avec participation des jeunes des Bouches-du-Rhône
- ✓ **Octobre 2024:** 2ème stage à Draguignan avec en point de mire le national 3X3 avec engagement de 2 équipes du collectif France. Ce rendez-vous a été précédé par des ateliers ouverts aux jeunes varois;

L'inscription de 173 clubs supplémentaires en 2024 démontre l'engouement du Jeu Provençal auprès de la gente féminine

### 3. DEPLACEMENTS DANS DIVERSES COMPETITIONS DU COLLECTIF FRANCE JEU PROVENÇAL

- Objectifs :
  - promotion, développement, pédagogie et sportivité
- Joueurs sélectionnés :
  - **Pointeurs:** MARTELLO Christophe, ROUVIN Fabrice, LUCCHESI Tony

- **Milieux:** TERRENO Thierry, BOVO Benoit, PEDRAGOSA Thierry
- **Tireurs :** KERFAH Anthony, BEMNOSTEFA Mohammed, VALDES Alain
- **Coach:** BOIRON Jean-Claude

#### **DEPLACEMENTS DES JOUEURS DU COLLECTIF FRANCE JEU PROVENÇAL 2024**

- National de Martigues (Janvier): **Vainqueur M. Benmostefa et F. Rouvin**
- National de la Valette (Février): **Vainqueur T. Lucchesi / Finaliste : A. Valdes / B. Bovo / C. Martello**
- National de Pierrefeu du Var (Mars): **Finaliste : F. Rouvin**
- National de Toulon (Avril): **Vainqueur A. Kerfah / T. Terreno**
- National du Brusac (Mai): **½ Finaliste T. Terreno**
- Grand Prix Régional de Vitrolles (Mai): **½ Finalistes T. Terreno / F. Rouvin / JC. Boiron (coach)**
- National de Mouans-Sartoux (Juin) : /
- Le Provençal 13 (Juillet): **Vainqueur M. Benmostefa / F. Rouvin / P. Pedragosa**
- National de Sainte-Tulle (Juillet): **¼ Finaliste : C. Martello / T. Terreno – ½ Finaliste T. Lucchesi**
- National de la Crau (Août): **½ Finaliste B. Bovo / M. Benmostefa / C. Martello**
- National de Pertuis (Août) : /
- National de Digne (Août): **Finaliste C. Martello / T. Terreno**
- National de Balma (Septembre): **Finaliste : T. Lucchesi et ¼ Finaliste : A. Kerfah / T. Terreno / C. Martello**
- National de Fenouillet (Septembre): **Finaliste : T. Terreno / T. Lucchesi / A. Kerfah**
- National de Draguignan (Octobre): **½ Finaliste B. Bovo / C. Martello / A. Valdes Finaliste: M. Benmostefa T. Terreno / F. Rouvin**

#### **RESULTATS DES JOUEURS DU COLLECTIF FRANCE JEU PROVENÇAL AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE**

- 3X3 Briançon: 5 joueurs présents dont 4 s'inclinent en ¼ de finale
- 2X2 La Crau : 2 joueurs présents qui s'inclinent en finale

##### **AU CNC**

- 5 joueurs présents dont 4 remportent le titre

##### **COUPE DE FRANCE**

- 4 joueurs s'inclinent en 8ème de finale

#### **4. PARTICIPATION AUX ATELIERS « DECOUVERTE ET PERFECTIONNEMENT »**

Tout au long de l'année, le collectif JP s'est déplacé sur divers boulodromes pour accueillir à travers des ateliers les jeunes licenciés qui représentent l'avenir de notre sport:

- Vitrolles (13)
- Saint-Barnabé (13)
- Mouans-Sartoux (06)
- Curbans (05)
- La Crau (83)
- La Londe les Maures (83)
- Draguignan (83)

#### **PARTICIPATION A DES EVENEMENTS PROMOTIONNELS**

Le collectif a participé également à des évènements promotionnels :

- 50 ans du décès de Marcel Pagnol: animations sur le Vieux-Port de Marseille
- Lancement du Provençal 13: participation de vedettes de la télé-réalité
- 180 ans du Cercle Saint-Michel de Plan-de-Cuques (13)

#### **5. DIVERS TRAVAUX DE REFLEXION EN COURS**

- Après expérimentation en 2024 sur le temps de jeu de la boule à 1m15 voir si maintenir
- Aménagement de la 1ère journée des CDF

#### **6. PROJETS SAISON 2025**

- Mise en place de détecteurs de joueurs y compris les féminines + les jeunes
- Elargissement du groupe France
- Mise en place de nouveaux critères de sélection

Donc vous voyez que le jeu provençal est au cœur de nos préoccupations. Je pense qu'on le voit avec les différents CDC, coupe de France, le collectif qui a été mis en place, le succès que l'on connaît à travers les différents qualificatifs qui ont lieu tous les ans, avec toujours plus de succès.

## POLE DEVELOPPEMENT

### Michel ROBERT ( Vice-Président délégué)

Bonjour à toutes et tous,

Je fais donc un point le plus synthétique possible sur les commissions dont j'ai la responsabilité depuis près de 4 ans.

En ce qui concerne la Commission « **Centre National Michel DESBOIS** », je ne reviens pas sur le sujet puisqu'une présentation détaillée a été réalisée ce matin.

Concernant la **Commission « Equipements Sportifs – Boulodromes »**, notre Commission poursuit l'accompagnement des porteurs de projets (clubs, collectivités, CD, CR) par l'envoi des documents réglementaires, la relecture des dossiers et plans, les conseils apportés pour la réalisation d'un équipement ou encore l'identification des leviers financiers. Je remercie d'ailleurs à ce sujet Christian VIGNOT pour son aide précieuse à nos côtés puisque les demandes sont de plus en plus importantes.

La F.F.P.J.P. a également participé, pour la quatrième année consécutive, au Salon des Maires / Salon des Sports. L'occasion une nouvelle fois d'aller à la rencontre des élus des territoires pour promouvoir notre sport, nos compétitions et répondre à leurs demandes pour la construction/rénovation de boulodromes.

Je profite également de cette intervention pour vous rappeler la nécessité, dès que vous avez connaissance d'un projet sur votre territoire, de consulter la Fédération afin que vous puissiez bénéficier d'un accompagnement. Des projets se font sans consultation de la Fédération, projets où nous observons malheureusement pour certains que les règles fédérales ne sont pas respectées et qui pénalisent donc vos licenciés et vos activités.

La Commission Equipements Sportifs a également mené un large travail de refonte de notre Règlementation Fédérale en matière d'Equipements / boulodromes puisque notre dernier Règlement datait de 2012.

Outre quelques modifications réglementaires que vous voyez à l'écran (et que vous avez reçu en amont de ce Congrès), nous avons ajouté des « conseils pratiques » sur différents points, issus des échanges que nous avons quotidiennement avec les porteurs de projets.

L'objectif ultime de cette refonte de la Règlementation était le passage devant la C.E.R.F.R.E.S., entité du Ministère des Sports, qui valide les règlements en matière d'équipements sportifs. Cette dernière, après consultations des collectivités publiques notamment, a validé sans réserve notre projet de Règlement 2025

Je précise ici que l'application de ce règlement se fera pour tout projet dont l'initiative serait portée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et que nous demanderons aux projets existants de se mettre en conformité avec le nouveau Règlement.

Pour la **Commission Marketing-Partenariat**, la mission de la Fédération se fait toujours en étroite collaboration avec la SAOS PROMO-PETANQUE.

Je vous le disais l'année dernière, le contexte sanitaire puis économique a rendu complexe la pérennisation de certains de nos partenariats. Pour l'année 2024, cela a été rappelé hier matin lors de l'AG de la SAOS PROMO-PETANQUE, nos partenariats se stabilisent sur le plan financier.

Au-delà des enjeux financiers de soutien à notre Fédération, nos équipes cherchent aussi à développer des accords vous permettant de bénéficier d'un panel d'offres et de services pour améliorer le quotidien de vos licenciés, de vos clubs et aussi vos comités départementaux et régionaux. Je vous invite donc toutes et tous à consulter et lire les communications fédérales en ce sens et à en faire le relai car toute la chaîne fédérale a la possibilité d'en bénéficier.

Je fais d'ailleurs ici le lien avec la Commission Evénementiel. Je remercie Laurent BOURLET, qui en a la charge, et tous les membres qui veillent à une notion qui m'est chère : notre harmonisation. Ils s'assurent que les mêmes règles et même fonctionnements sont appliqués à nos événements. Ils accompagnent les organisateurs que vous êtes dans vos démarches.

Que ce soit pour le Congrès, pour le Pétanque Tour etc..., la commission s'assure que tout soit fait dans les règles et le niveau d'information de chaque acteur soit bon.

La multiplicité de nos compétitions fait que l'organigramme fédéral n'est pas toujours simple à suivre. Mais il est bon d'avoir des membres qui ont du recul dans une Commission et qui font des propositions d'améliorations.

Sur le plan événementiel, je tiens à finir ce propos en parlant des derniers Championnats du Monde organisés à Dijon.

Notre Fédération a su démontrer sa capacité à organiser un événement d'envergure internationale, avec ses propres équipes. Je souligne que nous n'avons pas délégué la gestion de ces Championnats du Monde à une société privée.

Nous nous sommes appuyés sur le Comité Départemental de Côte d'Or et sur sa formidable équipe de bénévoles. Nous avons choisi au mieux les prestataires pour nous accompagner dans cette aventure. En tant qu' élu Responsable de la R.H, je peux vous assurer que le personnel fédéral qui a eu la charge de mener de ce dossier depuis des mois a mis tout son cœur à l'ouvrage pour faire briller notre Fédération aux yeux du monde. Cette réussite débouche sur de nouveaux partenariats signés pour cet événement et nous savons d'ores et déjà que certains d'entre eux se poursuivront en 2025.

Au sujet du Pétanque Tour, 2024 étant une année olympique, de très nombreuses collectivités publiques ont été sollicitées notamment pour le passage de la Flamme, ce qui n'a pas permis l'élaboration d'une tournée complète. Je crois pouvoir dire que le Comité Départemental du Puy de Dôme et le Club de Chamalières, le Comité Départemental du Jura et le club de Lons Le Saunier, et à nouveau le Comité Départemental de Côte d'Or sont satisfaits de la venue du Pétanque Tour sur leur territoire.

Pour rappel, outre la promotion indispensable auprès du grand public basée sur la notoriété de nos championnes et nos champions, chaque étape est une occasion de toucher :

- **des centaines** d'élèves du milieu scolaire ou d'enfants de centres de loisirs
- **des dizaines** de professeurs ou de moniteurs d'associations qui valident chaque année l'intérêt pédagogique de la pétanque
- **des dizaines** d'associations du sport adapté qui nous vantent systématiquement les bienfaits de la pratique de la pétanque et témoignent de la satisfaction de leurs adhérents de pouvoir approcher des champions et de pratiquer une activité physique capitale pour le bien-être
- Enfin, nous montrons notre meilleur visage aux **collectivités publiques** qui témoignent par écrit de leur considération pour notre sport et pour le concept du Pétanque Tour

Merci également aux C.T.F.R. qui s'impliquent dans l'accueil des groupes lors des étapes, travail. Merci donc aux Comités Régionaux pour leur aide.

En 2024, nos étapes ont été très favorablement couvertes par la presse. Là encore, nous atteignons un objectif essentiel puisque les médias sont indispensables pour changer l'image de notre sport aux yeux du grand public.

Notez enfin que notre intervention de deux jours au **Club France** en juillet dernier pendant les JO de Paris 2024, avec un concept proche du Pétanque Tour, a largement marqué les esprits. La présence de la Pétanque au sein de ce Club France a montré qu'elle avait toute sa place au milieu des autres disciplines sportives. C'est d'ailleurs ce qui ressort des nombreux témoignages des sportifs des sports olympiques qui sont venus s'initier à la pétanque avec nos champions à cette occasion.

Un mot financier pour terminer. Depuis ma prise de fonction, j'avais veillé à ce que le reste à charge pour la Fédération soit minimal. Le contexte économique et l'incertitude budgétaire planant sur les collectivités publiques nous amènera peut-être à devoir revoir le financement du Pétanque Tour. Nous avons toutefois des signes prometteurs montrant l'attrait de nouveaux partenaires pour cette tournée que j'espère concrétiser très rapidement.

R.H. F.F.P.J.P.

Sur le plan RH, notre Fédération se développe poursuit sa structuration. Je rappelle qu'il n'existe aucune grande fédération sportive qui ne repose que sur des bénévoles, et que les salariés sont les garants de notre développement. Les récents Championnats du Monde à Dijon l'ont prouvé.

**Nous employons désormais 16 personnes et avons à disposition 4 cadres d'Etat. S'ajoutent à ces effectifs 11 C.T.F.R. et 6 C.D.2.I. (Contrat à durée intermittent).**

Vous êtes nombreuses et nombreux à prendre de nouvelles fonctions dans vos Comités, depuis quelques jours ou semaines, je laisse donc le soin à Xavier GRANDE, notre Directeur Administratif et Financier et Patrice RODRIGUEZ, notre Directeur Technique National ; le soin de vous présenter nos différents collaborateurs sur lesquels vous ne devez jamais hésiter de vous appuyer.

**Xavier GRANDE** : Patrice va vous présenter l'ensemble des salariés de la FFPJP, même si vous en connaissez la plupart.

Je suis en charge de la Direction administrative et financière et également de la SAOS PROMO Petanque Ludovic BAUDEMONT est en charge de l'informatique, donc si vous avez besoin d'aide sur GESLICO, sur INFOMANIAK, vos besoins sur vos sites internet, c'est par lui qu'il faut passer.

Kévin GALLIER, surtout en charge du marketing, tout ce qui est partenariat, également en charge du centre national Michel DESBOIS.

Damian CALVO, notre forte carrure, qui est l'assistant alternant. Il alterne toujours le bon... et le bon !

Christy MARRACCINI, qui est en charge de toute la comptabilité, la gestion de la production des documents, la liasse comptable de la fédération, PROMO Pétanque et du centre de formation.

Clément MENEGHIN, qui est en charge de toute la communication fédérale, ainsi que la gestion du Pétanque Tour, des réseaux, de la WebTV et notre commentateur interne.

Audrey SIMONET, son assistante, qui était à la SAOS, et qui est maintenant passée au marketing boutique Community manager, parce qu'il faut développer nos réseaux, il nous faut toujours quelqu'un à 100% pour s'occuper de cette communication. Elle nous accompagnera toute l'année sur les réseaux ; Instagram, Facebook, ...

Jessica RICONO, assistante administrative, plutôt secrétariat général, et qui s'occupe notamment de toutes les compétitions et de la discipline. Elle n'est pas parmi nous puisqu'elle a accouché fin novembre d'une petite Nina.

### La SAOS

Notre dernière recrue, Lucas JOUANNE, très joviale, qui s'occupe de la boutique et du site internet PROMO Pétanque, avec son assistante Emma MALET, qui également alterne toujours le bon et le bon.

### Centre National de Formation

Vous connaissez son responsable, toute la filière de formation fédérale et le diplôme d'état, William ROUX, et son assistante qui remplace Régine partie à la retraite, Aurélie RIOU, qui s'occupe pour l'essentiel du centre de formation, même si en ce moment elle était plutôt sur les compétitions, les championnats du monde et la fédération, mais en tout cas sur ces 2 pôles.

Pour ma part, j'en ai terminé.

### **Patrice RODRIGUEZ**

Bonjour à tous, je vais vous présenter la Direction Technique Nationale.

Je vais être le premier sur la photo en tant que directeur technique et cadre d'état. Le rôle est de piloter la fédération dans le process sportif fédéral, et notamment les politiques publiques. Tout va tourner sur le contrat de développement, avec les féminines, les jeunes, les DOM TOM et les Handisports, et le contrat de performance qui nous permet d'accompagner nos collectifs, de mettre en place le suivi médical règlementaire, mais aussi de financer pour aider les régions, les CRE, le trophée des pépites, et quelques financements sur tout ce qui est circuits nationaux.

Je vais vous présenter les trois autres cadres d'état. Comme on l'a dit ce matin, on a doublé depuis 2021, avec l'arrivée de Charles-Baptiste il y a plus de deux ans. Vous l'avez vu hier, il accompagne William sur tout ce qui est formation sur l'ingénierie de formation notamment aussi le sport santé et l'honorabilité comme vous l'avez compris hier.

Anna MAILLARD, que vous connaissez très bien, qui a passé le concours il y a trois ans de conseiller technique sportif sur la filière des sportifs de hauts niveaux. Elle a brillamment réussi le concours. Il y avait trois postes pour 64 concurrents. Elle est cadre d'état depuis cette date-là. Elle a en charge la coordination de quatre collectifs ; les espoirs féminins / masculins et les jeunes féminins / masculins, et plus précisément l'entraîneur et la responsable du collectif espoir féminin.

Florian ROUSSEAU, qui a obtenu le concours de conseiller technique sportif, avec un poste qu'on avait cherché à avoir avec le président à la direction des sports et qu'on avait obtenu brillamment. Il a eu le concours en juin, il est stagiaire depuis septembre. On n'a que 40% de sa masse salariale, de sa lettre de mission sur la première année et il sera en charge du développement jeune. On avait une partie du scolaire qui était sur le NSS, là, l'idée est de faire plus de liens à l'avenir avec vous sur notamment les écoles de pétanque qui est le lien entre le scolaire et comment avoir des écoles de pétanque, et faire la bascule sur ce qu'on appelle la passerelle pour avoir plus de licenciés jeunes.

Pour les cadres fédéraux, c'est Jérémy CHANEZ qui nous a rejoint, qui était en CD2I (CDI intermittent) avec nous depuis quelques années et qui est en charge maintenant à temps plein du responsable collectif France Jeunes qui intervient sur les contenus de formation et aussi sur les contenus des CRE pour aider nos collaborateurs les CTFR en charge de ces structures pour mettre en place la culture de l'entraînement.

Vous avez Philippe CHESNEAU qui est parti rejoindre Ban pour la finale des circuits nationaux, en charge du développement, mais surtout centré sur les DROM TOM et le collectif espoir masculin.

Corentin DUTERME, qui est chargé de la NSPSF, très gros dossier, en moyenne 300 000€ selon les années d'anciens CNDs qu'on vous redistribue sur dossier. Chaque année il est en charge de la commission et le fait d'une main de maître.

Sibylle LAUGIER, arrivée de la PACA, nous a rejoint, a en charge la professionnalisation du suivi des CTFR et la filière d'accession de haut niveau que nous avons créé en 2021, c'est-à-dire les centres régions d'entraînement, avec à l'avenir (on l'espère) la création d'entre deux et quatre pôles sport, voir un pôle France Relève sur le futur centre national.

Florence TRELLU, qui s'est transformée depuis 2/3 ans, puisqu'elle était référente pour l'INSEP sur le développement de l'outil qu'on appelle de l'analyse vidéo. Elle est en charge de tous les logiciels qui ont lieu sur la performance, que ce soit pétanque performance que certains ont. Elle fait des statistiques des parties à la notation des boules et de ce logiciel de séquençage vidéo, qui nous permet de progresser. Elle est en charge du collectif jeunes féminins et avenir.

Anais TIERNO, secrétaire de la Direction Technique Nationale en partie, avec une collaboration avec le pôle administratif.

Et enfin, la dernière arrivée depuis septembre, Marion DANIEL, apprentie en Master 1 Master 2 d'optimisation de la performance de la faculté des STATS de Strasbourg. Elle nous aide à mettre à terme d'ici 2 ans, un protocole de préparation physique des plus jeunes avec des tests types à adapter à chacun, faire de la préparation et enfin amener nos jeunes à avoir une véritable préparation, comme de jeunes athlètes.

Merci de votre écoute.

#### REPRISE MICHEL POUR CONCLURE

Au moment de conclure ce mandat, je veux simplement vous remercier d'accompagner la Fédération dans son évolution. L'harmonisation de nos règles et fonctionnements ne peut pas se faire sans hésitation tant nous partions de loin. Mais que de chemin parcouru ces dernières années !

Vous êtes mieux placés que quiconque, vous qui êtes au contact permanent de vos clubs, que chaque changement se heurte toujours au départ au réflexe réfractaire des licenciés. Mais lorsque l'intérêt général motive ce changement, il finit toujours par être accepté.

Comme je vous l'ai dit chaque année, les Comités Départementaux et Régionaux sont les relais de la Fédération. Nous avons veillé à vous consulter et vous associer à toutes les prises de décisions capitales durant le mandat.

Encore merci de votre soutien !

Permettez-moi de terminer cette intervention en ayant une pensée émue pour Mr Roger PILLEREL, ex-Président du Comité de la Meuse décédé ici même il y a 16 ans le vendredi soir du Congrès. Il fut un grand défenseur de la Pétanque et du Jeu Provençal en Lorraine, et je ne l'oublie pas.

#### Merci de m'avoir écouté

## ARBITRAGE & REGLEMENTS

**Mme. CHAPILLON** en l'absence de **Patrick GRIGNON** (*membre du Comité Directeur et responsable de la commission arbitrage/règlements*). – Bonjour à toutes et à tous. Je vais vous lire les mots de Patrick GRIGNON. (*Applaudissements*)

J'ai été très fier d'être le Président de la CNA durant ces 8 dernières années et je remercie chaleureusement tout le corps arbitral de m'avoir porté une entière confiance.

Pour moi, il faut garder sans cesse à l'esprit que le grade le plus important est celui de l'arbitre départemental car ce sont les concours les plus durs à arbitrer.

Un bref retour sur mes deux mandats :

La Composition des 2 C.N.A.

2017/2020

Michel Poggi	– Membre élu Comité Directeur
Jean-Noël Venon	– Membre élu à la Région
Roland Armand	– Arbitre International
Jean-Paul Laborie	– Arbitre International
Dominique Le Bots	– Arbitre International
Christine Magri	– Arbitre Nationale
Jean-Marie Mehouas	– Arbitre International

2021/2024

Michel Poggi	– Membre élu Comité Directeur
Eric Dorizon	– Membre élu Comité Directeur
Jean-Noël Venon	– Membre élu à la Région
Laetitia Aigueperse	– Arbitre Européenne

Maxime Gabriel – Arbitre Européen  
Daniel Lantsoght – Arbitre Européen  
Bernard Leuchart – Arbitre National

Quelques exemples de mesures adoptées :

- 2017 : Levée de l'interdiction d'arbitrer pour les dirigeants votés favorablement définitivement.
- Organisation de séminaires des arbitres du pôle élite et une réunion des arbitres nationaux du territoire de manière alternative. L'hôtellerie et la restauration à la charge de la Fédération, le transport à la charge des CD et/ou CR.

Mot d'Evelyne CHAPILLON :

C'est vrai que cette année nous avons fait un séminaire à Dijon, il est fort regrettable que certains comités et certaines régions n'ont pas participé au déplacement de leurs arbitres nationaux. Je le regrette personnellement.

- 2019 : La formation continue obligatoire doit être faite tous les ans.

Quelques exemples de mesures adoptées :

- 2019 : Un candidat qui réussit son examen d'arbitre national, son comité régional recevra une prime de 100 euros.
- 2020 : Le Comité Directeur accorde qu'un arbitre qui a subi des violences physiques soit accompagné d'un élu lors de la comparution devant la commission de discipline.
- 2020 : Le nom du délégué et les noms des arbitres seront associés aux noms des compétiteurs sur les supports médiatiques.

Quelques exemples de mesures adoptées :

- 2022 : Autoriser l'inscription d'un concours national que si le club possède un sociétaire arbitre.
- 2022 : Acté pour que chaque 3ème dimanche de janvier soit réservé pour toutes les formations et examens d'arbitres.
- 2023 : Suppression de la limite d'âge de 65 ans pour appartenir au PNA
- Suppression de la limite d'âge pour les candidats souhaitant passer au grade supérieur.
- Plusieurs révisions de la grille des indemnités.

Mot d'Evelyne CHAPILLON :

Nous savons très bien que certains comités ne respectent pas la grille fédérale tarifaire, et c'est bien dommage également.

#### **L'ARBITRAGE – Bilan 2024**

Les concours :

217 concours nationaux-supranationaux- internationaux

☞ 400 jours d'arbitrage

☞ 215 euros de moyenne par journée d'arbitrage

↓

13 organisations n'ont pas respecté la règle :

1 arbitre pour 64 équipes.

Les compétitions :

En 2024, encore trop de compétitions ont vu leur déroulement perturbé par des incivilités, voire pire des violences.

Ces comportements inacceptables ont été le fait d'une minorité de nos licenciés.

Ils ne devaient en aucun être dissimulés ou couverts.

C'est pourquoi, il a été menée une sensibilisation d'envergure.

A la demande de M. Michel Le Bot, Président de la F.F.P.J.P., un texte a été transmis dans les départements.

Un texte ayant pour vocation à être lu sur toutes nos compétitions officielles.

#### ORGANISATION D'UN SEMINAIRE DES ARBITRES A DIJON LES 3 ET 4 DECEMBRE 2024 :

Nos arbitres ont contribué à :

- Échanger et débattre avec divers acteurs invités (Dirigeants, speaker...).

- Mener des travaux collectifs par groupe sur des thèmes bien précis.  
Le futur collège des arbitres s'est aussi présenté.

## L'ARBITRAGE – A PARTIR de 2025

### EXAMENS & CONCOURS

- Examen National 2025 :  
 ↪ Examen national filière classique : 8 candidats.  
 ↓  
 ↪ Pôle National d'arbitrage.  
 Concours d'entrée : 2 candidats.

### FUTUR COLLEGE DES ARBITRES

Je peux dire que le corps arbitral français sera entre de très bonnes mains avec le futur collège des arbitres, je n'ai aucun doute là-dessus.

Ce sont des personnes qui ont la foi dans l'arbitrage et qui sont motivées à accompagner nos arbitres dans les formations, à prendre soin d'eux, à les défendre et à faire progresser l'arbitrage à tout niveau.

J'aimerais donc que tous nos arbitres leur accordent la même confiance que celle qu'ils m'ont témoigné.

Je ne doute pas que les mesures à venir seront au-dessus de celles connues jusqu'à présent.

Le seul projet que j'aurais voulu voir émerger concerne la création d'une école d'arbitrage mais cela exige malheureusement beaucoup de moyens.

Chers collègues arbitres, chers président (e) s,

Je vous demande de garder à l'esprit que si la pétanque est votre passion, votre santé doit être votre raison.

## COMMISSION MEDICALE

**M. ALIGNE en remplacement de M. IANNARELLI** (*Médecin fédéral, médical équipes de France*). – Bonjour à toutes et tous. Nous avons un certain nombre de rôles à la COMED, et notamment la surveillance médicale réglementaire.

### **A) BILAN DE LA SURVEILLANCE MEDICALE REGLEMENTAIRE 2024 (SMR).**

Destinée aux joueurs sur la Liste Ministérielle des Sportifs de Haut Niveau

<i>Année 2024 (Inscrits du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 octobre 2024)</i>	SHN
Nombre d'inscrits sur liste ministérielle	87
Nombre d'inscrits ayant satisfait à l'ensemble du bilan réglementaire	41
Nombre d'inscrits n'ayant satisfait qu'à une partie du bilan réglementaire	0
Nombre d'inscrits n'ayant satisfait à aucune partie du bilan réglementaire	46
<b>*Taux de suivi complet</b>	<b>47,1%</b>
Taux de suivi au moins partiel	0%
<b>Absence de suivi</b>	<b>52,9%</b>

Réglementaire est un euphémisme, on devrait dire obligatoire.

La fédération transmet au ministère une liste de joueurs de haut niveau qui doivent se conformer à un certain nombre de règles de surveillance médicale. Nous allons nous occuper davantage de cette surveillance.

Nous avons eu des renforts avec l'arrivée de Christelle MARTELET, avec laquelle nous avons déjà émis quelques pistes de travail de façon à améliorer cette surveillance et pouvoir répondre à nos obligations réglementaires.

- **Appareil cardiovasculaire** : HTA équilibrée : 1
- **Appareil Respiratoire** : 2 Asthmes équilibrés sous traitement de fond
- **Pathologies Métaboliques et obésité** :
  - - Diabète non insulino-dépendant équilibré : 1
  - -Hyperthyroïdie équilibrée : 1
  - - Obésité modérée : 3 avec prise en charge diététique
  - - Obésité sévère : 1 avec prise en charge diététique
- **Appareil locomoteur** :
  - - **Pathologies articulaires : 2 lombalgies communes, 2 tendinopathies**
- **Appareil digestif** :
  - - Appareil digestif : 1 maladie de Crohn suivie et équilibrée
- **Bilan psychologique** : 0 anomalie non connue détectée
- **Bilan ORL** : Nombre et type de pathologies détectées : 0
- **Bilan ophtalmologique** : Nombre et type de pathologies détectées : 0

CONCLUSION : Nous n'avons pas détecté de nouvelle pathologie cette année. Les pathologies chroniques sont suivies et équilibrées.

## B. Contrôles d'Alcoolémie sur les Compétitions

- **525 contrôles rapportés à la commission médicale (COMED)**
  - 6 contrôles positifs aboutissant à disqualification.
- **Pas de méthode de retour des résultats au niveau national.**
- **Former les contrôleurs avant habilitation et mission.**
  - Éviter les vices de procédure.
  - Apporter des réponses immédiates.
  - Faciliter la saisie des résultats (et leur transmission).

Il nous faut montrer au ministère que nous sommes une fédération soucieuse du bien-être de nos joueurs pour donner du poids à notre parole.

- **FORMATION CONTRÔLE ETHYLOMETRIE**
  - Gratuite
  - Réalisée par un médecin de la COMED
  - En Visioconférence (ZOOM)
  - Durée entre 1 h 30 et 2 heures
  - Certificat de formation (habilitation par Pdt CD/CR)
- **Fichier ETHYLOMETRIX (excel)**
  - PC avec lecteur licence
  - Utilisable sur clé USB (indépendant ordinateur)
- Pour s'inscrire :
  - [christian.aligne@francepetanque.com](mailto:christian.aligne@francepetanque.com)
  - Tél : 06 25 15 55 97
  - Ou Siège Fédération à l'intention de la COMED

## C. Lutte contre le Dopage

- **Association Française de Lutte contre le Dopage (AFLD)**

- Choisisait les compétitions sur une liste fournie par la Fédération.
- **Procédure de demande de contrôle anti-dopage auprès le l'AFLD**
  - Mise à disposition d'un Formulaire Standardisé complété par La Fédération, le CR ou le CD.
  - Coût à inscrire au budget (environ 2400 € pour 6 joueurs contrôlés)
  - Contrôle nominatif possible.
- **Donner les moyens aux Présidents de CR & CD « d'assainir » la situation sur leur territoire.**
- **Instance disciplinaire indépendante intégrée à l'AFLD**
- **Mettre en place une campagne de communication « préventive ».**



**FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRESTATION DE PRELEVEMENTS ET/OU D'ANALYSES ANTIDOPAGE**  
*SUPPLY OF SAMPLE COLLECTION [AND/OR] ANALYSIS SERVICES FORM*

<b>AUTORITÉ DE CONTRÔLE – TA</b>	<b>AUTORITÉ DE PRÉLÈVEMENTS – SCA</b>	<b>AUTORITÉ DE GESTION DES RESULTATS – RMA</b>

<b>COMPÉTITION – IN COMP</b> <input type="checkbox"/>	<b>HORS COMPÉTITION – OUT OF COMP</b> <input type="checkbox"/>	<b>SPORTIF(S) À CONTRÔLER – ATHLETE(S) TO BE TESTED</b> <input type="checkbox"/>
Cliquez ici pour entrer du texte.		
<b>Remise de prix en argent ou en nature – Cash or kind award</b> <input type="checkbox"/>	Cliquez ici pour entrer du texte.	

<b>RECORD</b> <input type="checkbox"/>	Précisez : Cliquez ici pour entrer du texte.
--	--

<b>DATE</b>		<b>LIEU(X) – PLACE</b>	<b>HORAIRES – TIME</b>	
<b>Début - Beginning</b>	Cliquez ici pour entrer une date.	Cliquez ici pour entrer du texte.	<b>Début - Beginning</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Fin - End</b>	Cliquez ici pour entrer une date.		<b>Fin - End</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.

<b>TYPE et NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS DEMANDÉS – TYPE AND NUMBER OF TESTING</b>	<input type="checkbox"/> Urine	<input type="checkbox"/> Sang	<input type="checkbox"/> Profil biologique Biological Passport	<input type="checkbox"/> GSS/DBS
	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.

#### 4. Sport-Santé, Pétanque et Jeu Provençal

- **Bénéfices & Liste des Pathologies concernées**
- **Prescription médicale (Médecin Traitant)**
- **Réseau de maisons Sport-Santé sur tout le territoire (436)**
- **Dispensée par un professionnel APA**
  - Kinésithérapeute, Ergothérapeute, Psychomotricien
  - APA issus du STAPS
- **Programme avec suivi et bilans sur 6 à 12 mois.**
- **Remboursement SS non effectif**

- Remboursement partiel possible par certaines mutuelles

## FORMULAIRE DE PRESCRIPTION D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

### Partie destinée au médecin :

L'article D. 1172-2 du code de la santé publique dispose que le médecin établit la prescription médicale initiale d'activité physique adaptée (APA) sur un formulaire spécifique dont le présent modèle est défini par arrêté du ministère chargé de la santé.

*(Arrêté du 28 décembre 2023 fixant le modèle de formulaire de prescription d'une activité physique adaptée).*

Date : ...../...../..... Nom et prénom du patient : .....

Je prescris une activité physique adaptée, pour une durée de : .....

*(La durée de prescription est de 3 à 6 mois renouvelable <sup>[1]</sup>, à adapter en fonction de l'évolution des aptitudes du patient).*

**Préconisations d'activité**, selon les référentiels d'aide à la prescription d'activité physique lorsqu'ils existent <sup>[2]</sup> :

.....  
.....  
.....

*(Type d'activité à libeller sous la forme et en fonction de l'état de santé du patient d'exercices d'endurance, de renforcement musculaire, travail de l'équilibre, de la souplesse, la coordination à réaliser, fréquence, intensité).*

**Restrictions et/ou limitations fonctionnelles à prendre en compte :**

.....  
.....  
.....

Cette prescription ouvre droit\* au patient à la réalisation d'un bilan d'évaluation de sa condition physique et de ses capacités fonctionnelles ainsi qu'à un bilan motivationnel par une personne qualifiée (masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, intervenant en activité physique adaptée formé à la réalisation de ces évaluations), à l'entrée puis à la fin du programme d'activité physique adaptée, en référence à l'article D. 1172-2 du code de la santé publique.

Le patient présente-t-il une indication qui nécessite le renouvellement et l'adaptation de la prescription par un médecin ? <sup>[3]</sup> :

NON  OUI  si oui, mentionner laquelle : .....

Tampon et signature du médecin :

\*droit à la réalisation par un professionnel de l'APA (et non droit au remboursement).

- Implication massive des Clubs FFPJP
  - Mise à disposition terrains, matériels, éducateurs accompagnants.
- Poursuivre l'activité physique découverte sous la forme d'une licence ...

Mettre à disposition des Clubs un guide de mise en place d'une activité Sport Santé.

- Les besoins
- Qui contacter ?
- Les Financements possibles

**Remerciements** A mes confrères de la COMED :

Dr Jean Pierre IANNARELLI

Dr Alexandre ZERDAB

Dr Christelle MARTELET

A vous tous pour votre écoute attentive.

Bon congrès à tous !

## F.I.P.J.P. – M. AZEMA Claude

**Claude AZEMA** (Directeur de la Fédération Internationale de la Pétanque et du Jeu Provençal)

Je suis très content d'entendre parler du sport santé car c'est un axe privilégié de la pétanque. La pétanque sert à la fois de prévention, elle permet aux gens d'avoir de l'activité, d'avoir des relations, de la sociabilité. Il faut utiliser la pétanque comme moyen psychologique thérapeutique, c'est vraiment très intéressant, et docteur ALIGNE, si nous sommes encore là l'année prochaine, nous ferons faire une intervention dans le congrès international. J'ai beaucoup aimé votre intervention.

C'est mon cinquantième congrès. Mon premier congrès était en 1974 à Toulouse dont M. CALASTRIN était président du comité. J'étais le dernier département français à ne pas avoir de comité de pétanque. On a mis au voix l'acceptation du Jura dans la FFPJP.

Mon second congrès était en 1975 à Vichy. C'est l'occasion vous parler de mon ami Robert, organisateur hors pair, qui nous a quitté cette année. Cela me permet de faire le lien avec un autre congrès, celui du congrès d'Arcachon en 1976 où par manque de moyen financier, nous avons dû partager le même lit Jean-Marie MARAUX et moi-même.

Le comité du Jura a démarré comme ça. Notre premier championnat de France en 1981, c'était à Lamoura, on a pris les cadets et les minimes que l'on a repris en 1988 car personne ne les voulait.

En 2003, aucun comité ne voulait prendre les championnats de France jeunes et minimes, c'est donc la fédération qui a organisé elle-même le championnat. Tous les postes étaient tenus par des gens de la fédération, sauf la buvette tenue par un club. On a fait un travail de famille, encore merci !

Je vais parler d'un sujet qui m'intéresse, il s'agit de la volonté de Tahiti à prendre son autonomie. Il faut savoir que Tahiti, comme la Nouvelle Calédonie, ont des conventions à part, avec l'Etat signées par nous, qui leur donne des pouvoirs et des possibilités.

Dans le Pacifique, Tahiti a un comité national olympique reconnu par les CNO du Pacifique. Ils peuvent donc être indépendants en tout lieux. Il faut savoir que Tahiti parle de faire sa propre licence, argumentant que c'est moins cher que la France. Le problème, c'est que s'ils veulent participer aux championnats de France, il faudra qu'ils aient AUSSI une licence française. Ils ne pourront pas venir s'ils ont une autre licence que la licence française. La convention leur permet d'être indépendants, mais il y a quelques restrictions ; on ne peut pas sélectionner un tahitien en équipe de France s'il est retenu pour participer à des épreuves internationales par son pays.

Pour en revenir à l'arbitrage, j'ai beaucoup aimé le discours tenu.

Désormais peuvent se présenter l'examen d'arbitrage hommes comme femmes sans limite d'âge.

Il y a évolution dans le règlement du tir ; maintenant, il faut avoir les pieds dans le rond du début à la fin du mouvement du tir. Ce règlement sera appliqué à partir du 1<sup>er</sup> janvier. On ne doit pas avoir le pied par terre ou en l'air, juste un peu pour le tir, il faudra que les pieds soient en place du début à la fin du tir.

Par rapport aux championnats du monde, nous sommes en pourparlers avec la commission européenne. On ne viendra plus aux championnats du monde par un championnat continental. Il y aura des qualifications. De la même que le football, les championnats d'Europe ne serviront pas de base à envoyer aux championnats du monde. De cette façon, ce sera des qualificatifs qui dépendent de la fédération internationale, et non pas des confédérations européennes.

C'est la dernière fois que je parle devant un congrès en tant que président de la FIPJP. Il va y avoir une nouvelle direction de la FIPJP, un nouveau mode d'élection, il y aura un bureau élu de quatre pour avoir une homogénéité autour du président, les huit autres membres seront élus comme c'était le cas avant.

Je reste président (du moins jusqu'aux prochaines élections à Douai) de la Fédération Mondiale de Pétanque, dont l'élection se fait non pas par les dirigeants de ces fédérations, mais par les fédérations nationales de toutes ces disciplines.

*(Applaudissements)*

## PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET 2025

*(Budget présenté en annexe)*

**M. MARAUX** (*Trésorier général*). - Mesdames, Messieurs, bonjour.

Un grand bonjour à vous toutes et tous,, les élus locaux, départementaux et régionaux des collectivités locales, à Claude, notre jurassien et président de la fédération internationale, les présidents et Présidentes de nos régions et départements, les délégués et accompagnateurs, notre Président Michel et les élus du comité directeur auxquels j'associe l'ensemble des salariés de notre fédération sans oublier le Président Gwen CHEVEAU et toute son équipe de dirigeants (un petit clin d'œil à l'ami Joseph, toujours actif pour son comité) et aussi aux bénévoles du comité organisateur, comité du Territoire de Belfort qui saura, j'en suis certain, nous réserver le meilleur des accueil.

Avant la présentation des comptes, juste un petit mot pour l'ensemble des personnes qui m'accompagne tout au long de l'année dans la gestion financière de notre fédération.

La cheville ouvrière, notre indispensable responsable financière, Christy, qui assure avec efficacité, professionnalisme et compétence l'ensemble des nombreuses tâches variées qui lui sont confiées et je sais combien elle est sollicitée par vos demandes, des demandes traitées avec des retours rapides en s'assurant de la validation par les élus de notre fédération. Pour 2024, elle a passé plus de 12 076 opérations comptables afin d'assurer le suivi de notre gestion financière. OUI, vous pouvez l'applaudir pour toute sa disponibilité, son engagement, son enthousiasme sans négliger une rigueur comptable tout à fait nécessaire pour ce poste si important au sein de notre fédération.

Je remercie également :

- notre Présidente de la Commission des Finances, Corine, qui assure la préparation du budget avec la Commission des finances et qui contrôle les nombreuses pièces comptables.

- L'ensemble du personnel de la FFPJP, de la DTN et de la SAOS sans oublier mes collègues du Comité Directeur avec la trésorière adjointe Fabienne.

Je terminerai par notre directeur administratif et financier Xavier qui gère l'ensemble des dossiers administratifs et comptables avec notamment le suivi des demandes de subventions auprès des différents organismes nationaux et nos collectivités locales.

- Notre Commissaire aux comptes, Jean-Luc MARELLI, qui vérifie, à la clôture de nos comptes au 30 novembre, les imputations comptables de nos écritures et la véracité de nos comptes de bilan et de résultats. Il a validé notre exercice comptable 2024 que nous vous présentons aujourd'hui et il s'excuse de ne pouvoir être présent à notre congrès mais Fabienne vous fera lecture de son rapport.

Passons maintenant à la présentation du bilan 2024 dont vous avez reçu les différents états financiers (bilan et compte de résultats) avec une lettre explicative détaillée.

Nous nous excusons de n'avoir pu vous transmettre ces documents plus rapidement mais nous avons connu une fin de saison financière riche avec conjointement les comptes de fin d'année et la gestion du championnat du Monde de DIJON.

Afin de ne pas être répétitif et de ne pas vous inonder de chiffres et de postes comptables, nous vous présentons une synthèse comptable imagée qui permet de visualiser et comprendre les principales évolutions par rapport à l'année 2023.

Parlons chiffres maintenant avec la présentation du bilan financier 2024, les résultats financiers sont positifs pour la FFPJP à hauteur de 4 705.13 €, un excédent annuel en diminution par rapport à 2023 mais ce résultat doit être associé à la prise en compte d'une convention spécifique avec la SAOS avec le versement d'une somme de 457 150 € dont je vous parlerai en détail lors de la présentation des comptes.

Afin de ne pas être répétitif et de ne pas vous inonder de chiffres, la présentation préparée par Christy est une synthèse comptable imagée qui vous permettra de visualiser et comprendre les principaux postes de recettes et de dépenses de notre bilan et de notre compte de résultats.

Nous constatons un total du bilan 2024 à 5 314 440 € qui se décompose de la façon suivante :

Au niveau de l'actif :

Au sein de l'actif immobilisé, nos investissements ont porté sur : la mise à jour du logiciel GESLICO, l'achat et le renouvellement d'ordinateurs portables pour les membres du comité directeur et salariés, Nous avons mis au rebut du matériel informatique. Nous avons également dans ce compte 1 200 000 € de titres de placements acquis en 2023 pour une durée de 3 ans.

Pour l'actif circulant, il se compose de différentes rubriques :

- Les stocks de la FFPJP pour un montant de 18 417.16 €.
- Les créances vis-à-vis de la SAOS à la date de clôture sont de 434 599.62 €, nous avons apporté logiquement notre aide à la SAOS PROMO PETANQUE, via un abandon de Compte courant de 457 150 €, afin d'aider notre société commerciale à retrouver des capitaux propres positifs, à la suite de l'affectation en 2022 de l'ensemble des charges exceptionnelles résultants de l'affaire DUVARRY.
- Les avances des frais d'inscription pour les nationaux 2025 pour 18 733 €
- Les avances effectuées pour des réservations sur des événements 2025 pour un montant de 60 223.71€, et les avances faites pour les championnats du monde à Dijon pour un montant de 210 465.72 €
- Au 30/11, nous comptabilisons 275 673.63 € de factures et de fiches financières non réglées. Pour la plupart, les encaissements ont été perçus sur le mois de décembre 2024.

Les disponibilités s'élèvent à la somme de 2 939 452.36 € à la fin de l'exercice.

Le poste des comptes de régularisation concerne des charges constatées d'avance, qui sont des dépenses payées en 2024, mais concernant l'exercice 2025.

Au niveau du passif :

La situation nette de nos fonds propres a augmenté logiquement du fait de l'affectation en réserve de notre résultat positif de 2023 de 23 284.88 €.

Vous constatez que le résultat 2024 est positif de 4 705.13€.

Les dettes d'un montant de 286 164.59 € reprennent l'ensemble des factures reçues qui n'ont pas été réglées au 30/11/2024, (factures fournisseurs, notes de frais, charges sociales liées aux salaires de novembre).

- Pour les comptes de régularisations, la somme totale de 437 282.38 € correspond aux produits constatés d'avance concernant les championnats du monde à Dijon, affecté sur l'exercice 2025.

Le poste principal du passif concerne les différentes provisions et fonds dédiés de la FFPJP que nous vous présentons en détail sur le tableau suivant :

L'ensemble des provisions et fonds dédiés représentent un total de 2 935 428 .34 €.

Tout d'abord, nous avons le fonds dédié de la professionnalisation, pour un solde de 625 553 €, nous reviendrons sur ce plan lors de la présentation des charges de l'exercice.

Nous détenons toujours un fonds dédié Évènementiel, que nous avons utilisé partiellement pour l'action de participation au Village Olympique pendant les JO PARIS 2024, le solde permettra de financer des actions non prévues au budget.

Concernant le centre National, le fonds dédié a augmenté car nous avons affecté 2 € par licence 2024, soit 604 492 € pour les 302 246 licences de l'exercice 2024, auquel nous avons déduit 150 263 € de dépenses. (Frais inscription plateforme commande publique, notaire, étude terrain et géothermie, avocats et programmiste, architectes).

La plateforme numérique est d'un montant de 55 375 €, nous avons utilisé 44 625 €, correspondant aux factures payées sur l'exercice pour le projet.

La provision pour Risques et Charges reste à 50 000 €, sans mouvement sur l'exercice.

Nous avons utilisé cette année, le solde du fonds dédié plan de relance, d'un montant de 317 150 €, l'objectif licences ayant dépassé la barre des 300 000 licences. De ce fait, cette somme nous a permis d'apporter notre aide financière à la SAOS Promo-Pétanque à la suite du dossier DUVARRY.

Nous allons vous présenter les recettes de la FFPJP.

Au lieu de vous lire ligne par ligne, la représentation graphique nous donne une lecture colorée de nos différentes recettes avec les données suivantes :

- En bleu, 54 % de nos recettes proviennent des licences, des affiliations et des mutations. Si nous intégrons la part des 2 € du centre national qui figurent en rouge, les licences représentent donc 63 %.
- En rouge, la collecte pour le fonds dédié du centre national représente 9 % du réalisé 2024, pour un montant de 604 492€.
- En orange/jaune, 8 % des recettes sont des refacturations de salaires, des transferts de charges et des indemnités CPAM et autres organismes perçues en 2024.
- En violet, 15 % représente l'utilisation des fonds dédiés à la professionnalisation et à la solidarité.
- En vert, les recettes ministérielles, ANS et DTN pour un montant de 190 750.87 €, soit 3 %.
- En rose, les différentes recettes sur les événements (Coupe de France, Pétanque Tour) et les recettes du centre de formation forment 8 % des recettes,
- Nous avons aussi les autres produits (2 %) qui sont les produits financiers et quelques refacturations diverses.

Je vous propose de nous focaliser sur les principaux postes, ceux à 54 %, 15 % et 9 % qui représentent 78 % du réalisé total.

Au niveau des licences, mutations et affiliations, nous avons prévu le budget 2024 sur une base de 285 000 licences. Nous avons réalisé 302 246 licences. Pour les mutations, 44 000 € ont été réalisés de plus que le prévisionnel.

Cette augmentation se traduit également par une augmentation du nombre de clubs 5789 clubs en 2024.

Les amendes pour non-envoi du PV d'AG et du carnet de bord, ont permis de collecter 1 800 €. Nous espérons et comptons sur vous pour ne pas avoir d'amendes en 2025 ! (Je vous rassure nous n'avons pas prévu d'amende au budget 2025 en comptant sur votre implication et votre bonne gestion de vos CD et CR).

Nous constatons une augmentation des recettes.

Pour la professionnalisation, nous avons 64 000 € de moins.

Nous avons utilisé 150 263 € pour le centre national.

Nous avons utilisé également 317 150 € sur la provision « Solidarité » en faveur de la SAOS

Pour le fonds dédié centre national, l'augmentation du nombre de licenciés justifie la différence.

Depuis deux exercices, les dépenses dépassent les 6 Millions d'Euros, preuve que notre fédération utilise les recettes, principalement pour le développement de nos activités sportives.

Sur le camembert des dépenses, nous pouvons observer la répartition par rubrique :

- 22 % en jaune pour nos dépenses qui sont affectées à nos compétitions (Coupe de France, CNC, Championnats de France...), c'est le premier poste de dépense de notre fédération.
- 17 % en vert, les dépenses des salaires et charges de l'ensemble du personnel de la FFPJP.
- 15 % pour les charges de la DTN (en bleu), elles couvrent l'ensemble des actions : sport et santé, promotion du sport pour le plus grand nombre, sport de haut niveau, formation et emploi.
- 9 % également pour les amortissements, les provisions diverses et les fonds dédiés.
- 9 % pour les fonds dédiés pour le centre National, via la hausse des licences de 2 €.
- Pour les autres postes inférieurs à 9 % les dépenses vous ont été détaillées, via la lettre financière.

Je vous présente les rubriques détaillées qui sont supérieures ou égales à 10% du total des dépenses.

Ce poste représente 22 % des dépenses totales.

Le comité directeur a toujours souhaité maintenir les activités et ce graphique illustre le fait que 22 % du budget est alloué à l'organisation des manifestations FFPJP, via les règlements des fournisseurs, et intervenants

(délégués, arbitres...), mais aussi des indemnités versées aux clubs ou au CD/CR pour les participations dans les diverses compétitions.

Ce poste représente 17 % des dépenses, et couvre l'ensemble des salaires et charges sociales et fiscales versées à l'ensemble des salariés de la FFPJP.

Nous avons moins de 9 000 € de différence avec le budget, nous pouvons constater une parfaite maîtrise de ce poste.

La DTN a également réalisé cette année la quasi-totalité de ses actions.

- Action Sport et Santé : 24 000 € de moins, nous avons eu moins de présence médicale sur nos événements.

- Action pour la Promotion du sport pour le plus grand nombre : 17 000 € de moins.

- Action Sport de Haut Niveau (SHN) : - 19 000 € sur les divers collectifs, nous avons la création du collectif jeu provençal pour 11 350 €,

- Action Formation et Emploi : - 60 000 € notamment sur le poste de la professionnalisation.

L'emploi de nos régions avec les CTFR étant une priorité afin d'assurer le développement de notre sport au niveau régional, je vous propose de faire un Zoom sur le plan de professionnalisation :

Pour les nouveaux élus, je vous rappelle le plan de professionnalisation.

Une augmentation du prix de la licence avait été faite au budget 2017 de 2.30 €, dont une affectation d'1.30 € pour le plan de professionnalisation de la DTN à développer sur les 8 années de 2017 à 2024.

Afin d'illustrer le mécanisme de nos provisions pour le projet de professionnalisation de la DTN, la partie bleue est ce que nous collectons des licences (1.30 €), en orange nos dépenses annuelles, La surface grise, est le montant du fonds dédié, donc ce qui reste mobilisable pour le projet au fur et à mesure de l'avancement de notre plan.

Pour rappel, à ce jour, avec les décalages pris, notre plan sera en mesure de financer à minima également les années 2025 et 2026. Il restera à financer un petit delta en 2027.

Depuis 2022, nous nous servons de notre provision cumulée afin d'assurer le complément par rapport à ce que nous collectons.

Pour conclure, voici donc le résultat 2024 d'un montant de 4 705 €

Le résultat excédentaire de la FFPJP, minime par rapport au budget, car le souhait du comité directeur acté en 2022 est également d'aider notre société commerciale la SAOS dans la reconstitution de ses capitaux propres.

Pour conclure sur les finances de notre fédération, je voudrais juste vous dire que le comité directeur a mené sa tâche à bien en maintenant le prix de la licence à 10 € sans prendre en compte les 2 € du Centre National dont la réalisation sera l'un des points importants du prochain mandat. Les budgets annuels sont toujours en progression tant en recettes qu'en dépenses, cela prouve bien que les recettes supplémentaires ont permis la mise en place de nouvelles compétitions nationales, championnats de France, Coupe de France de Jeu Provençal, Trophée des Pépites, Finale Nationaux Jeunes sans oublier nos CNC dans toutes les catégories et nous avons également augmenté nos dépenses dans la formation qui est un axe indispensable au développement de notre fédération.

Avec la Commission des finances et l'ensemble du comité directeur, il nous faut garder un œil attentif sur nos projections comptables pour les prochains exercices et notamment pour le prochain mandat de 2025 à 2028. Des dépenses en augmentation constantes avec la professionnalisation qui sera à prolonger pour assurer le développement sportif de notre discipline notamment au niveau des jeunes, avec la prise en compte de la gestion du centre national Michel DESBOIS. La fédération devra trouver l'équilibre nécessaire pour une bonne gestion, une gestion solidaire tous ensemble clubs, comités départementaux, comités régionaux et fédération, je crois que nous aurons vraiment besoin de travailler sur un mode de fonctionnement différent en tenant compte de l'évolution de nos structures avec une répartition différente de nos recettes propres. Nous devons réfléchir sur le prix de notre licence à chaque niveau (FFPJP, CR, CD et clubs) et trouver des solutions plus en adéquation avec le développement de notre discipline sportive. Un vaste débat pas à l'ordre du jour aujourd'hui mais à réfléchir sans trop attendre tout en vous informant comme le Président Michel l'a annoncé qu'il n'y aura pas d'augmentation de la part fédérale qui restera à 12 € (10 + 2 pour le centre national) pour les exercices 2025 et 2026 car même si une augmentation était proposée au congrès 2025 de PONTIVY, elle ne serait effective que pour 2027.

Les comptes du bilan 2024 et du compte de résultat 2024, ainsi que le détail de certains comptes ont été contrôlés, le mercredi 20 novembre 2024, par le Commissaire aux Comptes, Mr Jean-Luc MARELLI.

J'espère que cette présentation financière n'a pas été trop fastidieuse et suffisamment compréhensible et claire, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2025.

J'ai eu grand plaisir à travailler pour les finances de notre fédération lors de ce mandat et je voudrais vous remercier toutes et tous de votre collaboration, de votre compréhension et de votre bienveillance lors de nos différents échanges.

A ce jour, nous sommes déjà pour la licence 2025 à 110 000 licenciés.

Un grand MERCI pour votre écoute.

**Vote Approbation du budget 2025** : Pour 1715 Voix (98.9%) / contre 19 Voix (1.1%) /Abstentions 101 Voix/non exprimés 132 voix

*(Le budget 2025 est adopté)*

## REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES

**M. BOURLET** (*Secrétaire Général*). - Les questions ont été regroupées par thèmes, certains sujets ont été abordés durant l'assemblée générale.

QUESTIONS	QUI	PROPOSITION DE REPONSES
<p><b>CD 46 :</b> Un joueur hors Union Européenne depuis 1 an licencié en France peut-il participer au championnat de tir de précision ?</p>		<p>Non. Un joueur hors union européenne ne peut pas participer à un championnat individuel ni de tir de précision après un an de licence. Il faudra ajouter le tir de précision dans l'article du règlement du championnat de France.</p>
<p><b>CD 46 :</b> Dans l'hypothèse d'une commission de discipline pour un éducateur (d'initiateur à BF2) ou un arbitre qui aurait commis des fautes dans l'exercice de sa fonction, peut-on prendre un «e sanction « limitée » à l'exercice de la fonction (par exemple, suspendre l'éducateur ou l'arbitre de sa fonction mais pas en tant que joueur) ?</p>	<p><b>CD 46</b></p>	<p>Oui. C'est possible et prévu dans les textes (chapitre 2, article 21 du règlement disciplinaire)</p>
<p><b>CD 83 :</b></p> <p>Avec le nombre de compétitions fédérales qui se multiplient (CDC – coupes, ...), arrêter un calendrier devient de plus en plus difficile. Afin de faciliter la tâche des comités départementaux, ne pourrait-on pas, comme cela est déjà le cas pour les qualificatifs et championnats départementaux et régionaux, procéder au blocage des dates pour ces compétitions par la FFPJP ?</p> <p><b>CD 83 :</b></p> <p>Nos règlements précisent qu'en cas de « mutations externes », c'est-à-dire hors département, 2 joueurs mutés ne peuvent ensemble disputer les championnats départementaux et régionaux. Nous devons être la dernière fédération à fonctionner de la sorte. A l'heure où les frontières internationales</p>		<p>CD 83 : Chaque comité départemental a un nombre différent de clubs engagés en CDC avec un nombre de divisions distinctes et un besoin de dates variées. Avoir des dates communes sur tout le territoire paraît irréaliste, surtout si on y ajoute le facteur météo. En revanche, il est préconisé quand c'est possible d'aligner les dates de CRC sur les dates nationales du CNC, et c'est déjà le cas dans plusieurs régions.</p> <p>CD 83 : C'est une éventualité que nous avons abordée en comité directeur et dont il faut regarder l'impact sportif. Pour rappeler la très forte réticence des dirigeants pendant des décennies, attachés à la notion de « on joue là où on habite », ce qui à l'époque permettait de situer des joueurs célèbres. C'est au cours des années 1980 et au congrès du Mans que sont apparues les règles actuelles avec cette volonté de freiner les mutations. Aujourd'hui, la société</p>

sont ouvertes, à l'heure de « l'arrêt Bosman », à l'heure où la libre circulation est de mise, la FFPJP limite le nombre de joueurs mutés hors département dans une équipe. Ne peut-on pas modifier ce point de règlement et permettre aux joueurs de « voyager et de jouer » pour les couleurs de leurs choix en France ? Contrairement à ce que j'ai pu entendre à une certaine époque, cela ne profiterait pas qu'aux élites mais à l'ensemble des licenciés qui souhaiteraient « changer d'air » à un moment donné, pour des raisons qui leur sont propres.

**CD 83** : 3 niveaux de concours (hors championnats) départementaux, régionaux, nationaux et autant de réglementations ouvrant la porte à autant de confusions chez les joueurs, d'autant plus que dans ce genre de concours les équipes non homogènes sont autorisées à participer. Ne serait-il pas temps d'uniformiser cela en ramenant la réglementation au port du maillot de son club ? Cela aurait plusieurs avantages : identification du club d'appartenance des joueurs, visibilité des sponsors des clubs, etc.

**CD 78** : L'alcool est un fléau pour notre sport. Dans nos comités départementaux et régionaux nous ne maîtrisons pas toujours le problème. Nous serions aidés si la fédération donnait l'exemple et ne vendait pas d'alcool sur les championnats de France.

**CD78** : Aux championnats du monde de Dijon, nous avons tous constaté que toutes les équipes ne portaient pas une tenue homogène. Comment voulez-vous que nous puissions faire respecter le règlement dans nos

a évolué avec la libre circulation des biens et des personnes, même si on ne peut pas évoquer « l'arrêt Bosman » qui s'applique aux sportifs professionnels.

Mais aucun doute que la règle sur les mutations sera revue.

CD 83 ; C'est un domaine où nous sommes partis de très loin avec des débats enflammés et force est de constater que nos licenciés ont aujourd'hui compris le sens d'avoir une tenue sportive. Après tous nos championnats et qualificatifs, nous avons instauré le haut dans les Nationaux auquel nous venons d'ajouter le bas sportif pour 2025. Les concours régionaux ont vu également leur réglementation évoluée dans ce sens. Pour les concours départementaux, c'est sûrement l'étape suivante avec pourquoi pas la tenue du club mais ce sont des compétitions qui par définition appartiennent aux comités et qui en sont responsables. Si c'est la volonté des comités, la fédération ne pourra que s'en réjouir. Reste la question comment marier homogénéité et maillot de club dans les équipes non homogènes ? Au-delà du débat philosophique, jouer pour son club toute la saison quelle que soit la compétition, doit être une réflexion à mener.

CD78 : La F.F.P.J.P. confie l'organisation d'un championnat de France à un comité départemental et c'est à ce dernier que revient la tâche de respecter la législation en matière de vente d'alcool et de demande d'autorisation de buvette. Si un organisateur prenait une telle initiative, la F.F.P.J.P. soutiendrait la démarche.

CD78 : Effectivement, lors du championnat du monde nous avons comme vous constaté ces errements et nous les avons signalés avec la même argumentation que vous. Et il n'a pas été simple de se faire entendre, comme quoi à tous les niveaux il y a du travail de cohérence à faire. Des nations sont peu habituées avec de telles exigences mais c'est à la fédération internationale de se montrer beaucoup plus stricte en prenant exemple sur la fédération française qui en la matière est une

<p>comités quand au niveau national vous ne le respectez pas ?</p> <p>CD78 : Alors que la politique de la fédération est d'augmenter le nombre de joueurs honneur, pourquoi il y a si peu de points dans les concours promotion ? Dans un concours toutes catégories (grille C), avec 33 équipes dans le B on peut acquérir 3 points, alors que dans un concours promotion avec 128 équipes, dans le B on peut acquérir seulement 2 points.</p> <p>CD78 : Pourquoi ne pas faire un classement vétérans à part ? Les concours vétérans ne devraient pas compter dans la catégorisation, comme vous l'avez fait pour les concours de jeu provençal. En effet, les vétérans sont avantagés car ils peuvent jouer tous les jours de la semaine.</p>		<p>référence.</p> <p>CD78 : La politique de la F.F.P.J.P. n'a jamais été d'augmenter le nombre de joueurs honneur mais de rechercher un équilibre pour que tous nos licenciés puissent évoluer à leur niveau. Le but ce n'est pas que tous les licenciés promotions passent honneur et c'est justement pour cette raison que la valeur de la grille est plus faible pour que ce soient uniquement les meilleurs licenciés promotions qui montent honneur et qu'ils puissent exister dans cette catégorie et de ne pas faire un yoyo permanent.</p> <p>CD78 : C'est une question qui a été débattu lors de la mise en place de la classification mais le constat du terrain est que les meilleurs vétérans avaient largement leur place dans les concours toutes catégories. L'anomalie serait d'avoir des vétérans qui gagnent tous les concours en semaine et qui en absence de classification iraient faire des concours promotions le week-end.</p>
<p>CD 73 : Pourrait-on avoir une réponse à la question sur l'obligation d'un arbitre lors d'un concours officiel, la phrase devrait être changée d'après une décision du comité directeur de la fédération mais seulement au congrès fédéral. Est-ce que ça va être fait ?</p> <p>CD73 : Concernant le droit à l'image et surtout le fait de la diffusion d'image sur les réseaux sociaux sans l'autorisation des personnes, le problème revient sans arrêt car certaines personnes filment les parties et les diffusent sur le net. Les jeunes sont filmés. Que faire et quelles solutions peuvent-être envisagées ? A-t-on le droit d'interdire de filmer ?</p>	<p><b>CD 73</b></p>	<p>CD73 : Un concours officiel a vocation à être placé sous la responsabilité de personnes qualifiées : arbitres, délégués et teneur de table. Au fur et à mesure du temps qui passe les bonnes volontés pour remplir ces missions disparaissent alors que le nombre de compétitions ne baisse pas voire au contraire augmente. Le collège des arbitres en lien avec le centre formation fédéral aura du pain sur la planche pour trouver des leviers permettant la venue de nouveaux officiels ou des conditions d'attractivité permettant la naissance de vocation.</p> <p>CD73 : Tout d'abord, il appartient à l'organisateur de cadrer le droit à l'image. En tant qu'organisateur, la manifestation est sienne, il peut solliciter un prestataire qui va capter les images et :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 - lui rétrocéder l'exploitation des images contre rémunération, le prestataire peut alors diffuser les images sur tout support à sa convenance ;</li> <li>- 2 – l'organisateur diffuse les images sur son propre site et se constitue une</li> </ul>

<p>CD73 : Gestion concours : lors d'une prochaine mise à jour serait-il possible d'avoir les parties Gagnant contre Gagnant si plus de 7 parties lors d'un marathon ?</p>		<p>vidéothèque de ses événements.</p> <p>Si aucun cadre n'est fixé, il est difficile d'interdire une captation par définition sauvage. Il est possible de réglementer le tournage près des jeux mais il est quasiment impossible d'interdire les vidéos des spectateurs.</p> <p>DANS TOUS LES CAS, IL FAUT l'ACCORD des INTERESSES pour être filmés A minima, il faut le prévoir dans la réglementation de la compétition : ex coupe de France, championnats de France, etc.</p> <p>CD73 : La faisabilité sera étudiée en 2025.</p>
<p><b>CD 44</b> : Renouvellement de notre demande pour un colloque ouvert aux éducateurs faisant partie des commissions ETD et ETR, ceci après les très nombreux changements intervenus depuis 5 ans dans l'organisation des différents championnats jeunes. Nous souhaiterions que ce colloque soit acté par la FFPJP et pas seulement envisagé, comme il a été annoncé par la DTN en 2023.</p> <p>CD44 ; Nous voudrions que la règle pour former le collège des éducateurs évolue. Pourquoi ne pas laisser la possibilité d'avoir des têtes de liste BF2 au lieu de BF3 ? Le fait de mettre des têtes de liste BF3 pénalise de nombreuses régions pour la formation de liste car non pourvus en BF3 masculin et féminin. Pourquoi ne pas faire la faire évoluer pour permettre à toutes les régions qui le souhaitent de pouvoir présenter une liste à la prochaine mandature, décision qui serait très appréciée par de très nombreux éducateurs de nombreuses régions ?</p>	<p><b>CD 44</b></p>	<p>Il sera proposé un colloque des E.T.R./E.T.D. en 2025.</p> <p>CD44 : Il faudra proposer une modification des statuts fédéraux pour le prochain mandat, sur proposition du comité directeur ou sur proposition du dixième des membres dont se compose l'assemblée générale ordinaire représentant au minimum le dixième des voix.</p>

Est-il envisageable, aux championnats de France triplète jeunes, de jouer les 8e de finale le samedi en fin d'après-midi afin de pouvoir jouer les quarts et demi-finales le dimanche matin puis la finale en tout début d'après-midi ?

Ça permettrait aux jeunes et aux éducateurs de rentrer chez eux plus tôt, sachant que pour certaines régions le voyage dure quelquefois plus de 10 heures.

Est-il possible de reconduire la décision de 2024 avec le début des parties du samedi matin décalé d'une demi-heure pour toutes les catégories ?

C'est en cours !

## RECOMPENSES

*(M. VAISSIERE. remet les prix avec M. LE BOT).*

Nous allons remettre le fanion de ce congrès 2024 au Président du Territoire de Belfort, M. Gwen CHEVEAU, pour te remercier de ton accueil. Nous étions vraiment dans des conditions exceptionnelles avec une magnifique salle, les repas sur place, voilà un petit souvenir pour ce congrès. Tu l'as bien mérité, bravo, ce fut une belle réussite, merci à toi et à tous tes bénévoles.

- **PRIX Bernard DUC (Municipalités pour l'organisation d'un championnat de France)** remis à Saint Flour (CD15) pour l'organisation des championnats de France mixte 2024. Nous allons le remettre au Comité du Cantal. Bravo au Cantal.

Discours de remerciements du Président du club Saint Flour, M. FILLON Laurent :

Bonjour, je suis accompagné de mes deux amis et partenaire du bureau de pétanque de Saint Flour, qui ont été des acteurs majeurs de la réussite de ce championnat.

C'est un immense plaisir de recevoir le prix Bernard DUC, qui vient récompenser toute une ville, un club et ses nombreux bénévoles. En effet, depuis plusieurs années maintenant, la ville de Saint Flour et le club de pétanque Haute Auvergne, que j'ai l'honneur de présider avaient à cœur d'organiser une manifestation d'envergure, avec pour ambition l'organisation d'un championnat de France. Le comité du Cantal a alors accepté d'apporter notre candidature devant la fédération, en nous attribuant l'entière responsabilité de l'organisation de cet événement. Les atouts charmes de notre ville ont fait effet dès la visite de la fédération pour déterminer l'attribution ou non d'un championnat de France à la ville de Saint Flour. L'aventure allait ainsi débuter. Nous allons organiser le championnat de France doublette mixte sur une place arborée, à proximité des commerces, en plein cœur de la cité médiévale.

Au nom de la ville et du club, je peux dire fièrement que cette première organisation a été une vraie réussite, grâce aux élus, aux bénévoles de la pétanque Haute Auvergne, qui se sont mobilisés dans la bonne humeur pour faire de ce rassemblement une fête.

Je souhaite également mettre en avant le grand professionnalisme et l'extrême gentillesse des membres de la fédération, qui nous ont accompagnés de A à Z, que ce soit dans les étapes de préparation, que lors de la réalisation de l'évènement, et même après le championnat. Ils ont été irréprochables, toujours dans un esprit convivial, ce que nous avons énormément apprécié.

Organiser ce championnat de France a été un énorme investissement humain, une charge de travail conséquente, mais qui sont largement compensés lorsqu'on entend les spectateurs, nombreux (plus de 5 000 sur le week-end) féliciter l'ensemble des bénévoles et louer l'organisation du week-end. La beauté du spectacle, la convivialité et la bonne humeur ressenties tout au long de ce week-end. Le défilé avant la finale a également été un moment particulier pour nous, la centaine de bénévoles, avec un clapping interminable devant des milliers de supporters, témoignant de leur satisfaction et remerciements par de larges applaudissements. Aussi, nous voulions remercier chaleureusement la fédération d'avoir tout mis en œuvre de la meilleure des manières notre section sport adapté et ses licenciés juste avant la finale, et d'avoir témoigné de leur soutien à l'issue du championnat.

Chers membres de la fédération et du comité du Cantal, un grand merci pour cette reconnaissance et pour votre confiance. Au nom de l'ensemble de la pétanque Haute Auvergne, mais aussi de manière très personnelle, je voulais aussi vous remercier pour ces moments partagés. C'était un réel plaisir. Vraiment. Merci.

- **PRIX BERNARD BRUN (Trophée des Comités, les départements les mieux classés au niveau des résultats)**

1<sup>er</sup> : Var (83)  
2<sup>ème</sup> : Le Rhône (69)  
3<sup>ème</sup> : Alpes Maritimes (06)

Les trophées sont remis aux Présidents de Comités et/ou de Ligues. *(Applaudissements)*

- **TROPHEE PETANQUE ESPRIT CLUB** : RUMILLY – prix remis au Président du CD74
- **CNC remise des diplômes de champion de France des Clubs**  
CD32 => CNC Triplette masculin et vétéran : club de Lalanne Arqué

CD57	=>	CNC Doublette mixte : FREYMING SAINTE BARBE
CD83	=>	CNC Doublette et Triplette Jeu Provençal : La Boule Tranquille de St Cyr
CD74	=>	CNC Triplette féminin : Rumilly
CD13	=>	CNC Triplette promotion
CD09	=>	CNC Individuel féminin : Pétanque Axéenne
CD76	=>	CNC Doublette sénior : Gonfreville l'Orcher
CD19	=>	CNC Tir de précision jeune masculin : Pétanque du Barrage
CD66	=>	CNC Tir de précision féminin : Amical Pétanque de Thuir
CD71	=>	CNC Tête à tête masculin: ETOILE PETANQUE LAIZEENNE
CD69	=>	CNC Doublette féminin et doublette mixte: Pétanque des Canus
CD13	=>	CNC cadets et minimes: Fuveau

#### ➤ TROPHEE SPORT SANTE

**M. VAISSIERE.** – Le Comité Directeur National, sur proposition de la Commission Nationale sport santé et de la Direction Technique Nationale, a mis en place un Trophée sport santé afin d'inciter les comités territoriaux et les associations affiliées à s'investir dans cette thématique.

Ce trophée a pour vocation de mettre en lumière et de valoriser, notamment par une dotation financière, l'émergence de projets (cycle d'animation, évènement) favorisant la prise en compte de la santé par la pratique de nos disciplines.

Que l'on parle d'accompagnement dans le traitement de certaines pathologies, de prévention et de lutte contre la sédentarité, l'obésité, de rééducation fonctionnelle voire même d'accompagnement dans le cadre de la rupture avec l'isolement social, nos pratiques ont un rôle à jouer et tous ensemble nous devons en prendre conscience.

Certes, il faudra peut-être repenser nos modes de fonctionnement ! Mais clairement, l'opportunité nous ait offerte de faire reconnaître un peu plus, si besoin était, les vertus traditionnelles et fondamentales de la pétanque et du jeu provençal !

Les lauréats sont :

1<sup>er</sup> prix : Comité Départemental des Côtes d'Armor pour la mise en place d'un programme d'ateliers « Presque Pétanque » au sein d'écoles primaires visant la lutte contre la sédentarité et assurant la promotion de la pratique sportive dans le développement de l'enfant.

2<sup>ème</sup> prix : Comité Régional -NORMANDIE pour son programme « Parkin'Forme » entre collaboration avec France Parkinson, visant la lutte contre l'inactivité en vue de diminuer, de prévenir et de retarder les risques liés aux maladies chroniques et neurodégénératives.

3<sup>ème</sup> prix : Comité Départemental du DOUBS a mis en place un programme visant la lutte contre la solitude et l'isolement de personnes en fauteuil tout en assurant le maintien de capacités mentales et fonctionnelles ainsi que la promotion de pratiques mixtes handi/valides.

Ces clubs et comités recevront le prix par chèque ou virement. Ce trophée sport santé sera attribué tous les ans. Nous vous encourageons pour que des projets naissent dans vos territoires. Nous avons une pratique sportive qui permet à tout le monde de se sentir mieux dans sa peau, dans sa tête. Nos clubs sont des vecteurs de liens sociaux. Bravo à ces trois comités

#### ➤ Récompenses individuelles :

**Mme CARLIER** (Membre du Comité Directeur). - remet les récompenses individuelles :

##### But d'or

CD57 : M. NAPOLI Georges

CD57 : M. CAHART Joël

CD12 : M. Marc NOGARET

CD38 : M. Jacques DURANTON

CD : M. Charles PASTORELLI

CD 60 : M. Gérard OMNES

CD 46 : M. Christian GRAMOND

CD 15 : Mme Fabienne VIGUE

CD 06 : Mme Corine VEROLA

CD 13 : M. Michel POGGI

CD 55 : M. Michel ROBERT

CD 73 : Mme Véronique BAJOLLET

## PRESENTATION DU PROCHAIN CONGRES

### **M. STEPHANT ( Ancien PDT du CD du Morbihan)**

Ce n'est pas facile sur un congrès de passer en premier, alors passer en dernier !

Je vous remercie d'être tous présents. Je sais bien que c'était beaucoup plus facile de faire cette présentation du congrès 2025 avant le résultat des élections ; Sinon je pense que je l'aurais fait devant quelques chaises vides. Mais enfin vous êtes tous là, c'est très bien.

Donc je profite d'organiser ce congrès puisque depuis 6 mois, je n'ai plus de commission à m'occuper à la fédération donc je m'occupe de pleins d'autres choses, mais ma commission n'existe plus. C'était la commission solidarité. Mon trésorier m'a dit « j'ai fermé la caisse, je n'ai plus d'argent » donc je ne peux plus travailler. Comme le nerf de la guerre est toujours l'argent, eh bien désolé, je suis au chômage.

J'ai écouté tout à l'heure le discours de notre ami Jean-Marie MARAUX qui disait que le fait d'être dirigeant n'empêche pas le fait d'être joueur et d'être un très bon joueur, la preuve, il a été champion de France tripléte vétérane. Je ne vais pas ici donner mon palmarès, mais j'ai un petit vécu de joueur aussi qui n'est pas négligeable. Malheureusement le maillot de champion de France, je l'ai déjà eu sur le dos, mais simplement pour l'essayer ; j'ai dû le rendre !

Mesdames, messieurs, c'est avec un grand plaisir que je vous annonce que le prochain congrès national 2025 aura bien lieu dans le Morbihan, plus précisément à Pontivy, charmante ville au cœur de la Bretagne où l'on peut visiter le château des ducs de Rouen, que je vous conseille d'aller voir parce qu'il est juste en face du Palais des Congrès, vous n'avez que la route à traverser et ça vaut le coup d'œil. Son centre-ville avec ses bâtiments de style impérial, où l'on peut aussi se promener le long du canal de Nantes à Brest qui traverse toute la ville. Mais en cette période je vous déconseille tout de même d'aller vous baigner, il fait un peu frisquet en Bretagne.

Nos amis corses sont-ils là ? C'est pour vous que j'organise ce congrès. Sachez que vous serez en pèlerinage à Pontivy, parce que, une chose que vous ne savez peut-être pas, au XIXème siècle, la ville de Pontivy se nommait Napoléonville et sachez que toutes les rues du centre-ville sont nommées sur des victoires napoléoniennes, donc bienvenue messieurs les corses à Pontivy, vous serez bien reçus.

Bref, c'est une cité bien sympathique, agréable à visiter et agréable à vivre où tout se passe bien. Sachez donc que le comité du Morbihan, avec l'aide du club locale de la pétanque pontivienne mettra tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions et pour que votre séjour en terre pontivienne et morbihannaise reste un magnifique souvenir. Je ne veux pas dire que nous ferons mieux qu'à Belfort, nous essaierons de faire aussi bien. Et comme je sais que le président de Belfort est un breton d'origine, en tant que breton, on fera aussi bien que toi, mon cher Gwen.

J'en profite donc pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

*(Applaudissements)*

Petite précision, ce sera les 12 et 13 décembre 2025.

## RESULTATS DES ELECTIONS FEDERALES

### **Daniel BRUAND (Commission de Surveillance des Opérations Electorales)**

Bien, je suis sûr que vous êtes très impatients de voir d'autres chiffres.

La commission de surveillance des opérations électorales, ainsi que le personnel administratif de la fédération, a été sollicitée plus de 800 fois pour pouvoir voter. Ces personnes avaient des difficultés, elles ont donc été assistées, et elles ont finalement réussi à voter, mais il faut savoir que tous ces problèmes sont dus à des fichiers qui ne sont pas à jour. Donc, il faudrait rectifier le tir et ça a été un travail considérable pour toutes les personnes qui s'en sont occupé.

Vous allez voir apparaître les résultats dans un instant, mais vous ne verrez pas les résultats des différents collèges (excepté celui des Comités Régionaux) car ceux des sportifs de haut niveau, des éducateurs et des arbitres car en l'absence de quorum, les votes recommenceront le 7 janvier-

# ELECTION COMITE DIRECTEUR 2025-2028

## COLLEGE DES REGIONS

INSCRITS : 13			VOTANTS : 13		
<b>HOMMES</b>	Nb. de votes		<b>FEMMES</b>	Nb. de votes	
CHIRAND Pascal	8	ELU	SCHMITT Karine	13	ELUE
CORBET Christophe	2				
EVARD Eric	2				
FORENEGRE Alain	1				
Blancs	0		Blancs	0	

# ELECTION COMITE DIRECTEUR 2024-2028

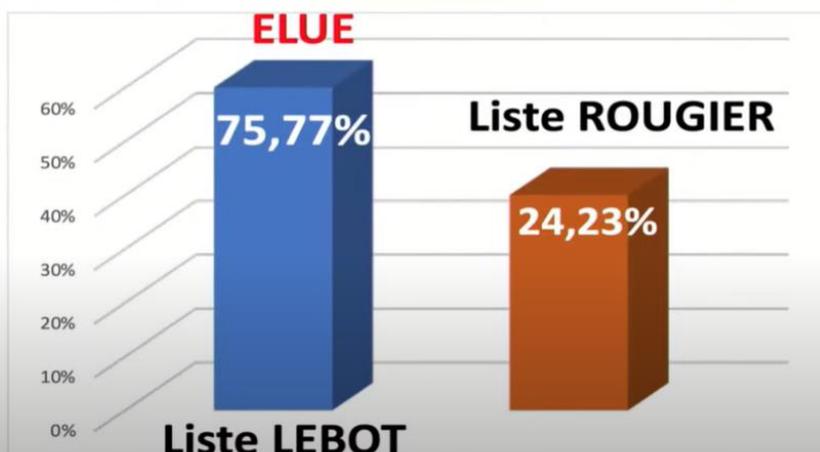
## COLLEGE GENERAL - 28 postes à pouvoir

### PARTICIPATION

Nombre de votes			Nombre de voix		
Inscrits	Votants		Inscrits	Votants	
5 887	2 776	47,15%	28 868	21 006	72,77%

Comités départementaux : 94,29%  
Clubs : 46,30%

# ELECTION COMITE DIRECTEUR 2025-2028



(Applaudissements)

**M. LE BOT :**

a

**M. ROUGIER :**

Merci Michel de me donner la parole. Je tiens à te féliciter, on se connaît déjà depuis 2000, donc je connais tes valeurs, ta sincérité, à toi, président, d'autres moins, parce que vous le savez, depuis quelques semaines, les attaques envers des personnes sont très graves, donc j'espère que la fédération, à travers ça, va lutter.

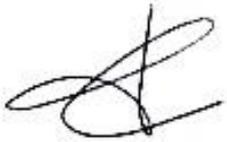
Michel, toi et ton équipe, je vous félicite, continuez, que la pétanque et le jeu provençal grandissent, et que ça aille très loin.

*(Applaudissements)*

## CLOTURE CONGRES

**M. LE BOT.-** Mesdames et Messieurs, je vous invite à vous lever. Notre 80<sup>ième</sup> congrès national s'achève sur ces résultats et nous nous retrouverons l'année prochaine, tout au long des championnats, puisque j'ai pris l'habitude d'aller sur tous les championnats de France, et je continuerai, et à Pontivy pour le 81<sup>ième</sup>. Merci à vous, merci à tout le monde *(Applaudissements)*

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.  
Laurent BOURLET



Le Président de la F.F.P.J.P.  
Michel LE BOT



<p><b>• REPRESENTANTS DE LA FEDERATION, DES REGIONS ET COMITES</b></p>
--

**COMITE DIRECTEUR :**

Président	:	M.	LE BOT Michel
	:	M <sup>me</sup>	BAJOLLET Véronique
	:	MM	BOURLET Laurent
	:		CANTARELLI Joseph
	:	M <sup>me</sup>	CARLIER Marie-Ange
	:	MM	CHAUVIN Didier
	:		DORIZON Eric
	:		GONY Lionel
	:		GRIGNON Patrick
	:		MARAUX Jean-Marie
	:	M <sup>mes</sup>	NOEL Mireille
	:		NOEL Sandrine
	:	MM	POGGI Michel
			ROBERT Michel
			SCHMITT Didier
			STEPHANT Philippe
			THEARD Jean-Yves
			VAISSIERE Laurent
		M <sup>me</sup>	VEROLA Corine
	:	M <sup>me</sup>	VIGUIE Fabienne
Directeur Administratif	:	M.	GRANDE Xavier
Directeur Technique National	:	M.	RODRIGUEZ Patrice
Excusé	:	M.	IANNARELLI

**REGIONS & COMITES DEPARTEMENTAUX :**

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de licenciés)

**A - REGIONS**

NOUVELLE AQUITAINE .....	(32.379)	M. PASTOURELY
CORSE.....		(2.569) M. BRUSCHINI
AUVERGNE/RHONE-ALPES.....	(46.244)	M. CARTIER
BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE PERRAUDIN		(15.928) MM. DE BASTOS -
BRETAGNE.....	(11.992)	MM. VENON - GOURLAY
CENTRE-VAL-DE-LOIRE .....	(10.902)	M. GAILLARD
HAUTS-DE-FRANCE .....	(15.288)	M. EVRARD
ILE-DE-FRANCE .....	(20.896)	M <sup>me</sup> BELLI – M. PIN
GRAND-EST .....	(16.875)	M <sup>me</sup> SCHMITT
NORMANDIE.....	(9.347)	M. POULARD
OCCITANIE .....	(56.331)	M <sup>me</sup> CLAMENS
PAYS-DE-LA-LOIRE.....	(13.817)	MM. BURY - MORICE
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR		(31.599) M <sup>me</sup> COSTE

B – COMITES DEPARTEMENTAUX

1	AIN .....	(3.433)	M. SABELLI – M <sup>me</sup> GERMAIN
2	AISNE.....	(2.801)	MM. LACROIX - ROUSSEAU
3	ALLIER .....	(4.609)	Mmes BERTIN – GUILLAUMIN –
	WEGRZYN - COGNET		
4	ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	(2.149)	M <sup>mes</sup> LEVET - FANTONE
6	ALPES-MARITIMES .....	(7.422)	MM. CONSONNOVE – CALCAGNO -
	BORGO		
7	ARDECHE.....	(5.087)	M. GILLES - M <sup>me</sup> TEIXEIRA
8	ARDENNES .....	(1.930)	MM. ATTIBA-HENRY - JADOT
9	ARIEGE.....	(2.487)	MM. PICAZO - GAMBIN
11	AUDE .....	(4.446)	M. VALAT
12	AVEYRON .....	(4.099)	MM. NOGARET – ENJALBERT –
	COSTES - M <sup>me</sup> BORIES		
13	BOUCHES-du-RHONE .....	(11.054)	M. et M <sup>me</sup> FARA - M <sup>me</sup> BERNARD
14	CALVADOS	(1.817)	M.BEAUDEQUIN – M <sup>mes</sup> ADE et
			BOURRACHAU
15	CANTAL .....	(2.137)	M <sup>me</sup> GERVAL – M <sup>me</sup> MOLES
16	CHARENTE .....	(2.471)	MM. PAGNOUX- LE DE- LACROIX
17	CHARENTE-MARITIME.....	(3.659)	MM. PAQUET - PAIN –
	NOTARBARTOLO - MONNIER		
18	CHER.....	(2.101)	MM. GUERIN- VERHAUVEN - M <sup>me</sup>
	LAGNEAU		
19	CORREZE .....	(1.673)	MM. FORETNEGRE- LANG
2A	CORSE-du-SUD.....	(1.087)	MM. FARIBEAULT - BIANCARELLI
2B	HAUTE-CORSE .....	(1.482)	M. PELLEGRINI
21	COTE-d'OR.....	(2.265)	M. LE FLOCH - M <sup>me</sup> POIFOL
22	COTES-d'ARMOR.....	(1.957)	M <sup>me</sup> DUCHENE DROFF - M. HUMO
23	CREUSE .....	(1.212)	MM. LAMARDELLE - CHASSAING
24	DORDOGNE .....	(2.240)	M <sup>mes</sup> DELOL – NEDELEC –
	CASADO BARBA – MM. ....		TOUBADIS -
	ROUGIER		
25	DOUBS .....	(1.977)	M. MARENGHI
26	DROME .....	(5.055)	MM. CHIRAND - ALIGNE
27	EURE .....	(1.580)	M. GIACINTI - M <sup>me</sup> GAMBERT
28	EURE-et-LOIR.....	( 933)	MM. BUISSON - REGNIER
29	FINISTERE.....	(4.575)	MM. LARREUR- PARC
30	GARD .....	(6.900)	MM. DONNADIEU –
	PRUNIERES – DOLHADILLE - ....		DUMONT
31	HAUTE-GARONNE.....	(10.721)	MM. LE MANACH – RICARD -
	M <sup>me</sup> SANS		
32	GERS .....	(2.895)	MM. SARRAU - FORNARESO
33	GIRONDE.....	(6.514)	M. CLAUZET
34	HERAULT .....	(9.790)	MM. RIGAUD – CARO –
	BALLESTER - VITOU		
35	ILLE-et-VILAINE.....	(3.340)	MM. PASCUAL - RUI
36	INDRE .....	(1.227)	M. et M <sup>me</sup> DALLOT
37	INDRE-et-LOIRE.....	(2.178)	MM. ARNAULT – GUERIN - M <sup>me</sup>
	BLONDET		
38	ISERE .....	(4.882)	MM. ORTHALA- FEVRIER
39	JURA .....	(1.665)	MM. LIBOZ – LEBAS – M <sup>me</sup>
	BRENIAUX		

40 LANDES.....	(3.800)	M. et Mme DARRIGADE
41 LOIR-et-CHER .....	(1.629)	MM. DESSAY - CLEMENT -
M <sup>me</sup> GUILMAIN		
42 LOIRE.....	(3.271)	Mme ROUX – M. MAISON
44 LOIRE-ATLANTIQUE.....	(2.837)	MM. MORICE - MEUDEC
45 LOIRET .....	(2.834)	MM. DE LA TORRE - SEOANE
46 LOT.....	(2.622)	M. GRAMOND - M <sup>mes</sup> BAGINSKI -
FOUGERET		
47 LOT-et-GARONNE .....	(3.289)	M <sup>me</sup> PREVOT
48 LOZERE .....	(1.212)	MM. FABIE- LARBAUD –
DURAND et M <sup>me</sup> PARADIS		
49 MAINE-et-LOIRE.....	(3.553)	M et M <sup>me</sup> DI COSTANZO – M GREAU
- M <sup>me</sup> CHAPILLON		
50 MANCHE .....	(2.515)	MM. SIRI- COTTEBRUNE
51 MARNE .....	(1.261)	M. COLUCHE – M <sup>me</sup> PAIRE
52 HAUTE-MARNE.....	( 459)	M <sup>me</sup> PETIT
53 MAYENNE.....	(2.351)	MM. GUERIN - MELIN
54 MEURTHE-et-MOSELLE .....	(2.532)	M. MIETTON
55 MEUSE.....	( 559)	M <sup>me</sup> PIERRON
56 MORBIHAN .....	(2.120)	M. RICHE - M <sup>me</sup> STEPHANT
57 MOSELLE .....	(5.359)	MM. CAHART - NAPOLI
58 NIEVRE.....	(1.827)	MM. BENOIST - SANCHEZ
59 NORD .....	(5.664)	MM. BOUTELIER - EVRARD
60 OISE .....	(2.917)	MM. OMNES - FETILLEUX
61 ORNE.....	(1.062)	MM. HILLIERE – BRUNEAU
62 PAS-de-CALAIS .....	(2.008)	MM. EVRARD – BIGOT – M <sup>me</sup>
CRETEL		
63 PUY-de-DOME .....	(6.153)	MM PAPON - LUCARELLI
64 PYRENEES-ATLANTIQUES	(2.016)	MM. COPPA - CAPBLANCO
65 HAUTES-PYRENEES .....	(1.895)	M <sup>me</sup> LACASSIE – M. MARTINEZ
66 PYRENEES-ORIENTALES...	(4.579)	M. M <sup>me</sup> COSTA
67 BAS-RHIN.....	(2.343)	MM. KURZ – LITZELMANN
68 HAUT-RHIN.....	(1.341)	M. MAURER
69 RHONE.....	(4.901)	MM. LEBRETON – INGLESSIS
70 HAUTE-SAONE.....	(1.492)	MM. BERTHET - LHOMME
71 SAONE-et-LOIRE.....	(4.277)	MM. LEFEVRE – DUGAS - TALIT
72 SARTHE .....	(2.114)	MM. BRUNEAU – BODEREAU
- M <sup>me</sup> BUCCO		
73 SAVOIE.....	(1.428)	M. JEANNOLIN - M <sup>me</sup> BIGNARDI
74 HAUTE-SAVOIE.....	(2125)	M. GARIN-LAUNEL
75 PARIS .....	(2.164)	MM. GUYOLLOT - HAMDANI
76 SEINE-MARITIME .....	(2.951)	M. ROCHE - M <sup>me</sup> PERSAC
77 SEINE-et-MARNE.....	(4.911)	M. LEMAIRE – Mme
CASTANHEIRA		
78 YVELINES .....	(2.468)	MM. BUSTEAU– GOUSSARD
79 DEUX-SEVRES.....	(2.320)	MM. ARMAND - GOBIN -
METIVIER- M. et M <sup>me</sup> .....		GERBIER
80 SOMME.....	(1.523)	MM. HEDOUIN - PRUVOT
81 TARN.....	(4.367)	MM. JUILLA – LASSELIN -
HARIVEL		
82 TARN-et-GARONNE .....	(3.677)	MM. CLEMENT- FACCIN
83 VAR.....	(6.261)	MM. BENINTENDI – GOLE -
VUVER		
84 VAUCLUSE .....	(5.059)	M. CERUTTI - M <sup>me</sup> VAQUE

85	VENDEE.....	(3.905)	M. ABADIE - M <sup>me</sup> GYPTEAU
86	VIENNE.....	(1.880)	M. COUVRAT - M <sup>me</sup> GRIMAULT
87	HAUTE-VIENNE .....	(2.855)	MM. DEVAINE – JUHEL
88	VOSGES .....	(1.695)	M. ABDELFAZI – M <sup>me</sup> DEPAOLI
89	YONNE.....	(2.021)	M. GHERARDI
90	TERRITOIRE-de-BELFORT ..	( 404)	MM. CHEVEAU - ILLANA
91	ESSONNE.....	(3.034)	M <sup>me</sup> LEGER
92	HAUTS-de-SEINE .....	(2.035)	M. BERNARD – M <sup>me</sup> LAROCHE
93	SEINE-SAINT-DENIS.....	(1.676)	M <sup>mes</sup> CLOUX - DEBRAY
94	VAL-de-MARNE .....	(2.052)	MM. VICOT - MONJAULT
95	VAL-d’OISE .....	(2.502)	MM.COMBESCOT – COLIN - M <sup>me</sup>
	ROUSSELIN		
989	LES ILES DU NORD .....	( 173)	M <sup>me</sup> AUBIN

### **COMITES ABSENTS**

05	HAUTES-ALPES.....	(1.606)	Procuration CD84
10	AUBE.....	(705)	
43	HAUTE-LOIRE .....	(3.163)	
971	GUADELOUPE .....	( 788)	
972	LA MARTINIQUE.....	(1.430)	
973	GUYANE.....	( 258)	
974	LA REUNION.....	(2.481)	
975	SAINT-PIERRE-et-MIQUELON	( 0 )	
976	MAYOTTE .....	( 321)	
987	POLYNESIE .....	(1.889)	
988	NOUVELLE-CALEDONIE ...	( 490)	
986	WALLIS-et-FUTUNA.....	( 132)	